CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 046

Le jeudi 8 octobre 2026

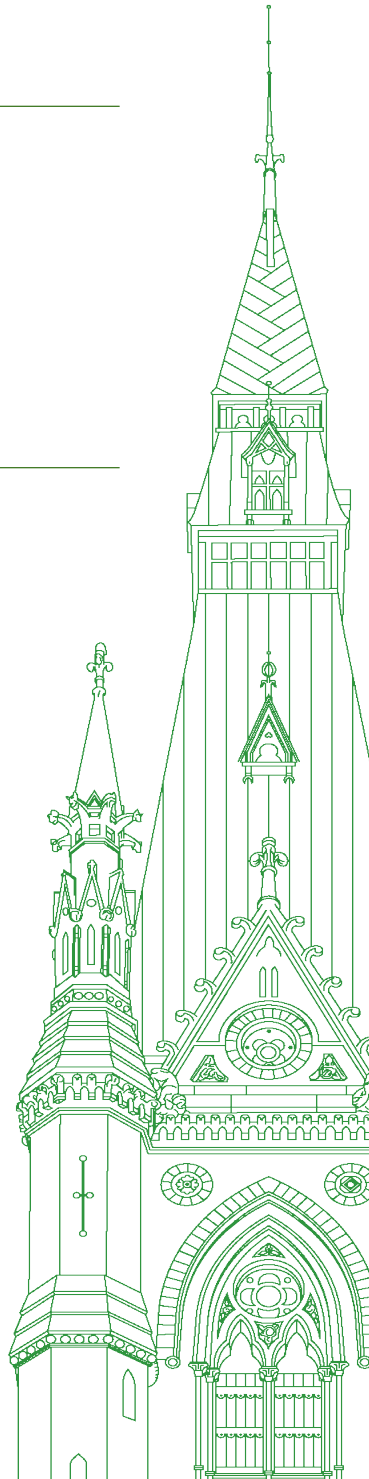

Présidente : Lisa Hepfner

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 8 octobre 2026

● (1105)

[*Traduction*]

La présidente (Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. Bienvenue à la réunion numéro 46 du Comité permanent du patrimoine canadien.

Avant de commencer, je demande à toutes les personnes présentes dans la salle de lire les consignes inscrites sur les fiches mises à jour qui se trouvent sur la table devant elles. Ces mesures ont été mises en place pour prévenir les incidents liés à l'effet Larsen et pour préserver la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Vous remarquerez qu'un code QR figure sur la carte; il renvoie vers une courte vidéo de sensibilisation.

Veuillez attendre que je vous donne la parole avant de parler. Toutes les interventions doivent être adressées à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 16 avril 2026, nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner le rapport de la Commission sur l'avenir du sport au Canada.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Adam van Koeverden, secrétaire d'État aux Sports; ainsi que, du ministère du Patrimoine canadien, Andrew Brown, sous-ministre délégué, et Emmanuelle Sajous, sous-ministre adjointe des sports. Bienvenue à tous les participants. Nous sommes ravis de vous accueillir.

Au cours de la deuxième heure, seuls les fonctionnaires seront présents. Le secrétaire d'État ne sera présent que pendant une heure, je tiens à ce que tout le monde en soit bien conscient.

Monsieur le secrétaire d'État, vous disposez de cinq minutes pour formuler vos observations liminaires, après quoi nous passerons aux questions des députés. Vous avez la parole.

[*Français*]

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports)): Merci, madame la présidente.

Bonjour.

[*Traduction*]

Madame la présidente, monsieur et madame les vice-présidents et membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer aujourd'hui au sujet du rapport de la Commission sur l'avenir du sport au Canada.

La violence et la maltraitance n'ont pas leur place dans le sport, ni dans la société. Un système sportif solide est un système auquel les Canadiens peuvent faire confiance et en lequel ils peuvent croire: un système sûr, inclusif, accessible, abordable et conçu pour accompagner les personnes à chaque étape de leur parcours sportif.

[*Français*]

Cela veut dire de continuer à améliorer la sécurité, l'intégrité et la transparence à tous les niveaux du système. Cela implique aussi de rendre des comptes et d'avoir des résultats.

[*Traduction*]

Tout d'abord, je tiens à remercier la commissaire, la juge Lise Maisonneuve, ainsi que son équipe, pour leur leadership et le travail assidu qu'ils ont consacré à l'élaboration de ce rapport exhaustif. Ce sont les témoignages des survivants qui ont brisé la culture du silence. Leur temps, leurs réflexions et leurs expériences personnelles ont tracé la voie vers un Canada meilleur. Des milliers de Canadiens y ont également contribué. Experts, universitaires, sportifs, parents, entraîneurs et responsables sportifs... merci à vous tous.

Je tiens également à remercier les ministres qui ont travaillé sur ce dossier avant moi et qui se sont engagés en faveur du sport, en particulier feu l'honorable Kirsty Duncan. Elle était une fervente militante et leader, qui a jeté les bases des débats importants auxquels nous participons aujourd'hui. Je pense que nous devrions l'applaudir.

Des députés: Bravo!

L'hon. Adam van Koeverden: Une chose est sûre: les Canadiens adorent le sport. Le sport fait partie intégrante de l'ADN de notre pays. Nous voulons renforcer collectivement le système sportif canadien.

Le rapport de la Commission souligne que pour relever les défis systémiques, nous devons faire preuve de leadership, y consacrer du temps, déployer des efforts soutenus, assurer une collaboration entre les différentes administrations, disposer de fonds et mener une action coordonnée. Il démontre également que nous devons résoudre des problèmes plus vastes, à l'échelle du système, en modifiant la manière dont notre pays gère le sport et en comblant les lacunes liées aux mesures de sécurité.

Nous savons que la faiblesse ou l'absence de mesures de protection peut entraîner des préjudices réels; c'est pourquoi le gouvernement prend des mesures. La première mesure que j'ai prise, à la suite de la publication du rapport en mars, a été d'investir six millions de dollars sur deux ans dans le soutien en matière de santé mentale destiné aux athlètes et aux entraîneurs des équipes nationales. Depuis lors, nous avons porté notre soutien aux initiatives en faveur de la sécurité dans le sport, de la lutte contre le dopage et de la prévention du trucage de matchs à plus de 19 millions de dollars pour cette année.

Nous devrions tous reconnaître le manque de moyens dont a souffert le système sportif pendant des décennies. C'était l'un des thèmes centraux de ce rapport. Madame la présidente, je suis fier d'annoncer que le nouveau gouvernement a réalisé le plus gros investissement jamais consacré au sport canadien. Il a en effet alloué un milliard de dollars au renforcement du système sportif, des terrains de jeux jusqu'aux podiums. Je travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, les partenaires autochtones, les athlètes, les communautés sous-représentées, les organisations sportives ainsi que les secteurs privé et philanthropique de tout le pays afin de donner suite aux conclusions et aux recommandations du rapport.

Le mandat collectif lié au sport dans ce pays a évolué. Cet investissement fédéral ne vise pas à injecter plus d'argent pour faire la même chose. Nous ne jetons pas l'argent par les fenêtres. Le nouveau gouvernement tient ses promesses. Il s'agit là d'un véritable changement, motivé par les bonnes raisons, qu'il faut mener à bien de manière efficace et durable afin de bâtir un système sportif sûr, inclusif et résilient, qui génère des avantages sociaux et économiques et profite aux Canadiens et au Canada.

Je tiens à remercier la Commission d'avoir présenté ses recommandations par étapes: objectifs immédiats, à court terme et à long terme. Je peux indiquer au Comité que toutes les recommandations à court terme ont été mises en œuvre ou sont en voie de l'être. Nous avançons pas à pas, et bon nombre des autres recommandations sont également en cours de mise en œuvre.

En mai, j'ai rencontré mes homologues provinciaux et territoriaux chargés du sport, de l'activité physique et des loisirs, et nous collaborons à la mise en place et à la coordination de mécanismes indépendants et sûrs de traitement des plaintes dans le domaine du sport. Ainsi, chaque administration devrait disposer d'un mécanisme de signalement indépendant permettant aux personnes de signaler des allégations de maltraitance dans le respect des principes de transparence, de prise en compte des traumatismes et d'équité procédurale.

Nous collaborons également avec des organismes comme Sport Intégrité Canada, qui a récemment annoncé la mise à disposition de nouvelles ressources pédagogiques destinées aux sportifs de tous niveaux, ainsi que le lancement d'un service de conseil juridique dans le cadre du Programme canadien de sport sécuritaire. Ils ont également élargi le registre public du Programme canadien de sport sécuritaire afin de sanctionner les personnes qui ont été suspendues de manière définitive ou pour une durée indéterminée de la pratique sportive.

C'est au sein de ce même comité que les parlementaires ont porté ces questions à la connaissance du public.

● (1110)

[*Français*]

À mesure que le système progressera, la transparence et la responsabilité resteront une priorité. Pour bénéficier d'un financement du gouvernement du Canada, les organismes devront faire preuve de bonne gouvernance et mettre en place des mesures de sécurité dans le sport.

[*Traduction*]

Au cours des prochains mois, nous lancerons un nouveau cadre de financement du sport, assorti d'une vision renouvelée pour 2027 et au-delà. Cette mesure permettra de donner suite à plusieurs des recommandations formulées dans le rapport de la Commission.

Notre pays entre dans une nouvelle ère du sport. Nous avons l'occasion de montrer la voie, d'évoluer, d'innover et de nous améliorer, autant de valeurs chères aux familles, aux enfants, aux équipes et aux athlètes canadiens. Que ce soit au sein des communautés locales ou sur la scène internationale, le sport nous rappelle que lorsque les Canadiens s'unissent, notre pays est plus fort et mieux armé pour défendre ses intérêts, ses valeurs, son identité et son territoire.

[*Français*]

Je vous remercie. C'est avec plaisir que je répondrai aux questions des membres du Comité.

[*Traduction*]

La présidente: Merci. Je cède maintenant la parole à M. Kuruc, qui disposera de six minutes.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Merci, monsieur le secrétaire, d'être parmi nous aujourd'hui, et merci pour tout le travail que vous avez accompli jusqu'à présent dans ce dossier.

Une recommandation avait été formulée en faveur de la création d'une société d'État centralisée chargée de régir le sport au Canada. Pourriez-vous nous dire quelle est votre position ou si vous y avez déjà réfléchi? Où en êtes-vous à cet égard ?

L'hon. Adam van Koeverden: Merci beaucoup, monsieur Kuruc, et toutes mes félicitations pour votre récente nomination à la fonction de porte-parole.

Je vous remercie de m'avoir posé cette question. Il s'agit d'une recommandation structurelle formulée dans le rapport final de la Commission sur l'avenir du sport au Canada. La communauté sportive, mon bureau et Sport Canada ont consacré beaucoup de temps à mener des recherches sur cet enjeu, à approfondir la question et à comparer les pratiques entre les différentes administrations.

Il est important de noter que des pays comme le Royaume-Uni et l'Australie, bien qu'ils soient différents, disposent d'institutions similaires qui régissent le sport indépendamment du gouvernement ou, dans notre cas, de Sport Canada, qui est un ministère. Cette situation n'est pas comparable à celle de UK Sport ni à celle de la Australian Sports Commission, en particulier.

Dans le rapport préliminaire, je tiens à souligner que la Commission a présenté diverses options, structures et pistes possibles pour mettre en œuvre ce type d'approche institutionnelle, et qu'elles méritent toutes d'être examinées de près. Cela dit, je tiens une nouvelle fois à remercier le Comité d'avoir présenté ses recommandations selon une approche par étapes, avec des objectifs immédiats, à court terme et à plus long terme. Comme l'indique le rapport, cette entité privilégie davantage les considérations à long terme. La première question que nous avons abordée immédiatement était le manque de financement, et plus particulièrement le manque de financement consacré spécifiquement à la santé mentale et au bien-être des athlètes.

Ned Kuruc: Je suis désolé, monsieur le secrétaire. Je vous remercie de continuer d'examiner la question. Vous estimez que c'est très positif, mais vous continuez d'étudier la question. Vous examinez des exemples très variés. Je comprends.

Les réserves que j'émets à l'égard de cette section en particulier tiennent au fait que j'ai travaillé pendant environ un an et demi aux comptes publics, où l'optimisation de l'argent des contribuables était une priorité absolue. Malheureusement, je suis encore plongé dans ce genre de réflexions alors que je commence à travailler dans le domaine du patrimoine. En tant que membres du comité des comptes publics, nous avons eu l'occasion de consulter de nombreux rapports de la vérificatrice générale.

Ce que je crains — et j'aimerais beaucoup que vous en teniez compte —, c'est que l'argent des contribuables profite avant tout aux athlètes. Je pense que vous en êtes conscient, et je pense que vous êtes sur la bonne voie. Nous en avons eu de nombreux exemples, et j'en ai amené quelques-uns pour illustrer mes propos, car nous ne devons pas nous engager dans cette voie. Nous ne voulons pas, à l'avenir, recevoir un rapport négatif de la vérificatrice générale. Nous sommes là pour éviter que cela ne se produise.

Nous avons assuré un suivi à l'égard des programmes destinés aux Premières Nations, des centres d'appels de l'Agence du revenu du Canada, de la modernisation du système de paie, des réformes du programme pour les étudiants étrangers et des contrats de services professionnels conclus avec GC Strategies. Toutes ces initiatives étaient aussi louables que celle-ci, mais elles constituaient, à tout le moins, un détournement des deniers publics.

La question que je vous pose est peut-être davantage une réflexion. Qu'en pensez-vous? Nous devons nous assurer que cet argent soit utilisé à bon escient. Je pense que vous êtes d'accord. Je suis d'accord sur ce point. Je ne vais pas vous mettre tous dans le même panier, mais le gouvernement, ces sept dernières années, n'a pas forcément fait un excellent travail dans ce domaine; j'espère donc que nous pourrons sortir de cette routine ou de ce cercle vicieux et voir où cela nous mènera.

On peut également citer ArriveCAN, les contrats avec McKinsey, Trans Mountain, le Projet de capacité future d'avions de chasse et la modernisation du versement des prestations... 1,8 milliard et 8,7 milliards de dollars respectivement. Il y a beaucoup d'argent en jeu ici.

Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez du retour sur investissement des deniers publics? Quelle est votre position à ce sujet et quelles sont vos priorités dans ce domaine?

● (1115)

L'hon. Adam van Koeverden: Merci encore, monsieur Kuruc. Je partage vos priorités et vos préoccupations quant à la rentabilité pour les Canadiens. J'aimerais d'ailleurs apporter une petite précision au sujet des 755 millions de dollars supplémentaires qui sont investis directement dans le système sportif. J'ai bien dit 1 milliard de dollars. Ce montant comprend une enveloppe de 250 millions de dollars destinée spécifiquement aux infrastructures sportives, qui sont un peu différentes des piscines et des gymnases municipaux que nous souhaitons tous rénover dans nos circonscriptions. Cette initiative est menée par une organisation sportive nationale.

Un bon exemple est celui d'Etobicoke-Nord, où nous avons annoncé un investissement de 76 millions de dollars pour la construction d'un centre national d'entraînement de basketball qui profitera à la collectivité. Cette initiative permettra aux enfants de la circonscription et de la collectivité d'Etobicoke-Nord de bénéficier de plus de 32 000 heures de jeu sur un terrain de sport. Je tiens également à souligner qu'il s'agit de l'ancienne circonscription de feu l'honorable Kirsty Duncan.

Je partage vos priorités et vos préoccupations: une plus grande partie de chaque dollar investi dans le sport devrait revenir aux athlètes. Une grande partie de ce que nous faisons dans le cadre de ce nouveau programme d'investissement de Sport Canada consiste à exiger des organisations sportives nationales qu'elles réduisent la bureaucratie et les formalités administratives, et qu'elles veillent à ce qu'une plus grande part de chaque dollar dépensé profite aux athlètes, aux équipes, aux entraîneurs et aux installations.

Merci pour cette question. Je vous en suis très reconnaissant.

Ned Kuruc: Merci.

La présidente: Monsieur Al Soud, vous disposez également de six minutes.

Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.): Comme toujours, je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur le secrétaire d'État, bonjour, et merci de nous accorder un peu de votre temps aujourd'hui.

Vous avez remporté quatre médailles olympiques, dont une médaille d'or, et je pense que vous avez inspiré plus de gens que vous ne le pensez. Ma formidable adjointe législative, Jade, est assise là-bas. Son frère a été prénommé Adam en votre honneur.

À bien des égards, votre parcours sportif est unique. Vous êtes allé là où beaucoup n'oseraient pas aller, et vous avez remporté des victoires que beaucoup ne remporteront pas. Mais à d'autres égards, il ne l'est vraiment pas. Vous avez commencé à pratiquer un sport, vous vous êtes pris de passion pour ce sport, et vous êtes devenu plutôt bon dans ce sport. Votre parcours illustre parfaitement ce que nous entendons par une progression « du terrain de jeu au podium ».

J'ai entendu des bribes de votre histoire au fil des années. J'aimerais vous donner l'occasion de nous raconter cette histoire aujourd'hui, ici, au sein de ce comité.

[*Français*]

L'hon. Adam van Koeverden: Merci, monsieur Al Soud.

[*Traduction*]

Au fil des années, j'ai passé de nombreuses heures en comité dans le cadre de cette fonction, au sein du Comité des Transports, du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, du Comité de la Santé, du Comité de l'Environnement et de celui-ci. Je suis vraiment ému en repensant à ce parcours et à ce qui m'a amené ici.

Mes parents sont divorcés et j'ai été élevé par une mère célibataire. Mon père était toujours là; j'ai eu de la chance. J'ai encore la chance d'avoir un père formidable. Mes deux parents travaillaient à temps plein. J'ai grandi dans la coopérative Chautauqua, à Oakville, en Ontario.

À l'âge de 12 ans, j'ai commencé à m'attirer pas mal d'ennuis après l'école. Ma mère était au courant de certains de ces problèmes, mais pas de tous. Elle avait beaucoup de difficultés. C'est une femme plutôt forte, une immigrée originaire de Hongrie. Elle a quitté ce pays communiste à l'âge de deux ans. Elle s'est retrouvée sur un bateau au Quai 21, en Nouvelle-Écosse.

Madame Hirtle, vous y êtes peut-être déjà allé.

Finalement, ma mère a découvert le club de canoë grâce à une annonce dans le journal. Au départ, elle s'était dit: « J'adorerais que mon enfant fasse du sport après l'école, mais il n'est tout simplement pas sportif. » Je portais des lunettes à verres épais. J'avais les cheveux longs. J'aimais Nirvana. J'étais un rebelle.

Dès le premier jour, l'organisation du club de canoë correspondait exactement à ce dont j'avais besoin: l'accompagnement, l'ambiance positive, l'entraînement et les amitiés que j'y ai nouées. Je ne savais même pas que j'allais au club de canoë pour participer à une course. Je pensais que c'était peut-être un camp d'été ou une nuit de camping.

Une fois sur place, j'ai rencontré Larry Cain, champion olympique en 1984, ainsi que Scott Oldershaw, membre d'une véritable dynastie. C'est son père qui a fondé le Mississauga Canoe Club, non loin de votre circonscription.

J'ai énormément de chance que ma mère ait lu le journal et que, au lieu de répondre « non » d'un ton rebelle et insolent quand j'avais 13 ans, j'aie dit: « Oui, j'irai au club de canoë. » Cette expérience a profondément changé ma vie.

Ce sont les années passées dans le sport qui m'ont tout appris. J'ai terminé le secondaire et je suis allé à l'université. Ce n'était pas inévitable. À 17 ans, je suis rentré chez moi après l'entraînement. C'est Nathan, un membre de l'équipe nationale, qui m'avait raccompagné en voiture. C'est un bon ami. Il joue aujourd'hui un rôle important dans le système sportif néo-zélandais: il est canadien, mais il travaille en Nouvelle-Zélande. Il m'a raccompagné chez moi après l'entraînement, et ma mère m'a demandé: « Comment es-tu rentré? Tu es rentré vite », et j'ai répondu: « Oui, Nathan m'a raccompagné dans un camion de l'équipe nationale. C'est génial. J'ai pu pagayer avec eux ce soir. »

Elle a demandé: « Qu'est-ce qu'il t'a dit? »

J'ai répondu: « Est-ce que tu savais qu'au Canada, les membres des équipes nationales peuvent étudier gratuitement à l'université grâce au programme d'aide aux athlètes? » Elle a posé sa spatule et a demandé: « À quelle heure est l'entraînement demain? »

C'est alors devenu une affaire de famille. Il n'y avait rien d'inévitable qui allait me mener à l'université, mais le programme d'aide aux athlètes m'a permis d'y étudier. Cela m'a donné un objectif, et je n'ai plus fait de mauvais coups après l'école.

Je croyais que nous allions parler de politique. Vous me faites pleurer.

Des députés: Ha, ha!

● (1120)

Fares Al Soud: Je ne saurais trop insister sur le fait que nous vous sommes tous énormément reconnaissants que vous ayez pris le temps de nous communiquer cette information.

Le sport canadien présente de nombreux aspects positifs, que vous venez de décrire pour la plupart, mais il comporte également des aspects négatifs. L'autre jour, vous avez mentionné en passant que tout cela arrive grâce au courage et à la bravoure des survivantes, ainsi qu'à trois femmes exceptionnelles — dont Mme Kirsty Duncan — qui ont mis à profit leur expérience et leur position pour attirer l'attention sur la maltraitance dans le monde du sport et pour tenter de mettre en place un système plus favorable à tous.

Comme nous nous penchons maintenant sur le rapport de la commission et sur la voie à suivre, quelle est, selon vous, la façon de mieux rendre hommage à ces porte-parole et de veiller à ce que nous puissions mettre en œuvre le changement qu'elles souhaitaient?

L'hon. Adam van Koeverden: C'est une excellente question. Vous remarquerez que vous m'avez demandé de réfléchir à mes expériences, et à aucun moment je n'ai pensé à un podium olympique. Je n'ai pas pensé à remporter des championnats du monde, pas avant que le micro n'ait été éteint et que je me dise: « Oui, voilà ce que je valorise ». Ce qui compte pour moi, ce sont les liens avec la communauté, les amitiés, le mentorat, la voie positive sur laquelle je me suis engagé à l'adolescence.

Vous savez, il existe encore, surtout dans le sport masculin, une culture néfaste à laquelle nous devons nous attaquer. L'éducation, la nomination de personnes compétentes à des postes d'entraîneurs, des campagnes de sensibilisation et des modèles vraiment positifs sont les éléments qui nous permettront d'y parvenir.

Il y a quelques années, j'ai participé à ce qui devait être mon vingtième championnat national. Il s'agissait simplement d'une épreuve organisée par un club de canot à Welland, en Ontario, dans le cadre des championnats nationaux. On m'a dit: « Si vous voulez concourir en C15, vous devez suivre un module de formation sur la sécurité dans le sport ».

« Vraiment? », ai-je demandé.

« Oui », m'ont-ils répondu, « Vous devez vous connecter à Internet pour suivre ce module ». Il m'a fallu environ 30 minutes pour regarder quelques vidéos et répondre à un questionnaire. À mes yeux, ce moment a vraiment bouclé la boucle. Je me suis dit: « Bon, maintenant que je veux participer à des compétitions, je dois suivre une formation. C'est une bonne chose ». Même les membres actuels et anciens de l'équipe nationale doivent le faire. Chaque entraîneur, chaque bénévole ou chaque personne qui travaille dans un contexte sportif soutenu par Sport Canada suit cette formation afin que les milieux sportifs soient plus sûrs, plus inclusifs, plus tolérants et plus conscients des préjudices qui peuvent survenir lorsque les émotions liées au sport ou le désir de gagner prennent le pas sur le plaisir de pratiquer une activité sportive, ce qui est important. Concentrons-nous sur les plaisirs et les aspects positifs du sport, de l'activité physique et des loisirs, car c'est là que réside la magie.

● (1125)

[*Français*]

La présidente: Merci.

Je passe maintenant la parole à M. Lemire pour six minutes.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, madame la présidente.

Adam, je me permets de commencer comme ça. Vous avez souvent répondu à mes questions en m'appelant votre ami. Nous utiliserons donc cette formule de politesse.

Nous terminons aujourd'hui une boucle de quatre ans dans laquelle vous avez souvent eu le mauvais rôle, celui de défendre des choses indéfendables, au nom notamment de ministres qui étaient souvent absents à la Chambre, pour répondre aux questions portant sur la pratique sécuritaire dans le sport. Vous avez vécu ça de l'intérieur. Votre parcours, vous venez d'en témoigner, mérite certainement d'être souligné. Je reconnais votre volonté personnelle d'aller au bout de plusieurs des éléments qui se trouvent dans ce rapport.

Sincèrement, est-ce que vous croyez que nous aurions pu aujourd'hui vous donner autant de latitude, à titre de ministre, pour amener un changement profond dans l'écosystème sportif, notamment en matière de pratique sécuritaire dans le sport et de protection des victimes, si ce n'avait pas été des quatre ans de travaux du Comité sur le sujet et, évidemment, des nombreuses questions auxquelles vous avez eu à répondre à la Chambre, notamment les miennes?

L'hon. Adam van Koeverden: D'entrée de jeu, je vous remercie, mon ami, de votre leadership et de votre voix au sein du Comité. Je vous remercie de représenter vos concitoyens d'Abitibi—Témiscamingue, votre province et la nation du Québec. Vous avez un point de vue très unique à la Chambre des communes, vous en avez un aussi sur les enjeux propres au sport. Nous avons entre autres eu l'occasion de jouer ensemble au soccer. Sincèrement, je crois que la politique est une occasion d'apprendre des autres.

[*Traduction*]

En tant qu'ami et collègue, j'ai beaucoup appris de vous.

[*Français*]

Le Canada est une nation sportive pour beaucoup de raisons. À mon avis, c'est parce que le Québec est une nation sportive.

Votre vision des choses à ce comité est très importante.

Le système sportif du Québec est un bon exemple pour le reste du pays. Je ne pourrais pas imaginer l'Équipe Canada sans Marie-Philip Poulin, sans Mikaël Kingsbury, notre capitaine JPU, notre porte-drapeau, sans Alexandre Bilodeau ou sans d'autres athlètes comme la championne de deux sports paralympiques, Cindy Ouellet.

Sébastien Lemire: J'aimerais aussi que beaucoup plus de Québécois fassent partie de l'équipe du Canada, mais ça, c'est autre chose. Dans un monde idéal, nous aurions notre propre équipe nationale. Il n'est pas normal qu'un seul Québécois par année soit sélectionné au sein de l'équipe canadienne, compte tenu du poids démographique du Québec et du talent que nous avons. J'y reviendrai.

Comme vous le savez, j'ai été très critique à l'égard de l'inaction — davantage que de l'action — de Sport Canada au cours des décennies. Je pense qu'un des éléments qui permettrait les plus grandes avancées dans le sport serait la création d'une entité indépendante, dont vous pourriez être appelé à être le haut dirigeant. Il s'agirait de sortir le sport du patrimoine et de cette obsession de la course à la médaille d'or, qui rend le financement conditionnel et qui, évidemment, conditionne tous les mécanismes de protection de la réputation ayant contribué à préserver cette culture du silence autour d'entraîneurs fautifs entre autres.

Nous demandons la création d'une entité indépendante pour le sport. Une des recommandations avait été d'aller davantage vers la santé pour miser sur l'accessibilité, sur les bonnes pratiques et sur les saines habitudes de vie. Pouvez-vous nous en dire davantage sur la vision prochaine de cette nouvelle entité? Peut-on s'attendre à davantage de résultats en ce qui concerne la pratique sportive des enfants?

● (1130)

L'hon. Adam van Koeverden: Je vous remercie encore.

[*Traduction*]

Je suis désolé d'avoir un peu trop prolongé mon discours admiratif, mais cela montre à quel point je vous respecte, vous et votre travail.

Dans le cadre de la présente réunion ou d'une autre réunion, nous pourrions passer beaucoup de temps à réfléchir à la future structure des organismes de services multisports qui sont indépendants de Sport Canada. Je ne sais pas si ce genre de réflexion est forcément utile à votre comité, mais je tiens à vous rappeler que le Québec est un exemple remarquable de la manière dont on peut garantir que le sport est sûr, accessible, abordable et inclusif pour tous les participants.

Je me trouvais récemment à Montréal à l'occasion des championnats du monde de l'UCI, c'est-à-dire les championnats du monde de cyclisme. J'accompagnais Cyclisme Canada. La FQSC est la fédération provinciale de cyclisme du Québec, et elle organisait le programme Embarqez à l'intention des enfants.

[*Français*]

En français, c'est le programme vélo Embarquez.

[*Traduction*]

C'était la journée « d'initiation » la mieux organisée que j'aie jamais vue. Au Québec, tout est parfaitement coordonné, tant dans les écoles qu'au sein des collectivités. Aux Jeux du Canada, l'équipe québécoise est toujours très bien organisée.

J'aime beaucoup le fait qu'au sein de votre comité, au sein du gouvernement et à la Chambre des communes, il arrive parfois que nous trouvions un terrain d'entente. Nous trouvons des enjeux sur lesquels nous pouvons nous mettre d'accord, même si nous pouvons toujours trouver des sujets de désaccord. Je crois que le Canada est plus fort lorsque nous sommes unis.

Mon collègue, ou plutôt notre collègue, le député Hardy, qui est assis à côté de vous, gesticulait pendant que vous présentiez vos recommandations concernant une équipe nationale du Québec. À cet égard, nous pourrons trouver certains terrains d'entente avec M. Hardy. Il y aura peut-être des divergences entre vous et moi, mais lorsque l'on examine le réseau des organismes de services multisports au Canada, je pense que nous pouvons convenir que le statu quo n'est pas idéal. Il y a des chevauchements. Il y a probablement trop d'organismes qui font la même chose, ce qui crée également des lacunes dans le système, mais je tiens simplement à répéter — peut-être en guise de conclusion, car j'imagine que le temps qui nous était imparti tire à sa fin — que le Québec reste la référence au Canada en matière de systèmes sportifs à l'échelle provinciale. Il y a aussi des exemples vraiment extraordinaires d'autres programmes en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique qui devraient servir de modèle aux autres provinces.

J'ai hâte de collaborer avec le nouveau gouvernement québécois au cours de notre prochaine table FPT à Québec, voire peut-être même avant. Si vous souhaitez me présenter au nouveau ministre des Sports, dès que nous connaîtrons son identité, je serai ravi de poursuivre ce travail, car, je le répète, le Québec continue de nous montrer la voie à suivre.

[*Français*]

Le Québec s'est doté d'un système de classe mondiale et sert de modèle pour l'ensemble du Canada.

Sébastien Lemire: Merci, Adam.

[*Traduction*]

La présidente: Monsieur Lawton, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie de votre présence.

Dans son rapport, la commission a proposé d'apporter des améliorations au Code de gouvernance du sport canadien afin de mieux ancrer les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, ou d'EDI. L'une des observations formulées dans le rapport à propos des membres des conseils d'administration des organisations sportives indique qu'ils « devraient tous être personnellement engagés en faveur de l'équité, de la diversité et de la décolonisation ».

Approuvez-vous cette norme applicable aux membres des conseils d'administration des organisations sportives?

L'hon. Adam van Koeverden: Je vous remercie de votre question, député Lawton.

Je constate que les organisations sportives, qu'elles soient financées par Sport Canada ou par d'autres organismes, sont des entités indépendantes, et qu'elles ont réalisé de réels progrès en matière de modèle de gouvernance afin de garantir qu'elles...

Andrew Lawton: Merci. C'était une question à laquelle il fallait répondre par oui ou par non, monsieur le secrétaire. Pensez-vous que les membres des conseils d'administration doivent être pleinement engagés en faveur de la décolonisation pour pouvoir siéger au sein du conseil d'administration d'organisations sportives?

L'hon. Adam van Koeverden: Monsieur Lawton, en ce qui concerne ces questions et le sujet de la DEI, comme vous l'avez dit, il s'agit de trois mots, c'est-à-dire la diversité, l'équité et l'inclusion. Si l'un de ces concepts vous semble inacceptable, j'aimerais savoir pourquoi. Je crois que cet acronyme est parfois utilisé à des fins malveillantes et pris pour ce qu'il n'est pas.

Sport Canada accorde la priorité à la diversité, à l'équité et à l'inclusion, et nous...

Andrew Lawton: En temps normal, un athlète cherche à arriver à ses fins dans le délai le plus court possible, monsieur le secrétaire. Cependant, j'ai l'impression que vous essayez en ce moment de prendre le plus de temps possible pour arriver à vos fins.

Pensez-vous qu'il incombe à un organisme gouvernemental national de décoloniser le pickleball?

L'hon. Adam van Koeverden: Vos questions sont quelque peu rhétoriques, en ce sens que vous essayez de me faire dire quelque chose. Tout d'abord...

Andrew Lawton: Oui, j'essaie d'obtenir une réponse. Merci.

L'hon. Adam van Koeverden: Oui, bien sûr.

Lorsque nous collaborons avec l'Aboriginal Sport Circle, qui est l'organe directeur d'un organisme de services multisports et qui vient de publier une nouvelle stratégie sportive autochtone pour tous les sports canadiens — qui incluent le pickleball, je suppose —, nous voulons nous assurer d'adopter une approche qui inclut l'ensemble des peuples autochtones du Canada. Qu'il s'agisse de mettre en œuvre une démarche de décolonisation — sur laquelle vous et moi aurions sans doute beaucoup à apprendre, puisque je ne suis pas moi-même autochtone — ou...

● (1135)

Andrew Lawton: Quel sport canadien jugez-vous extrêmement colonisé?

L'hon. Adam van Koeverden: Oh, je vais vous citer un excellent exemple.

Andrew Lawton: Merci.

L'hon. Adam van Koeverden: J'ai beaucoup de chance d'avoir pratiqué un sport qui repose sur une invention autochtone. Le kayak a été inventé par les peuples nordiques, c'est-à-dire les Inuits, il y a 4 000 ou 5 000 ans, soit avant même que les pyramides soient construites. En tant qu'homme blanc originaire d'Oakville, je n'y avais jamais réfléchi avant d'avoir mis fin à ma carrière de kayakiste.

J'ai eu la chance de me rendre au Labrador et de rencontrer un homme du nom de Ross Flowers. Pour renouer avec sa culture, cet Inuit du Sud a construit un kayak de ses propres mains, à partir de phoques qu'il avait chassés, de bois qu'il avait récolté et d'outils qu'il avait fabriqués lui-même. J'ai été en mesure de pagayer dans ce bateau. Alors que j'étais sur l'eau, j'ai senti l'odeur des peaux qui se réchauffaient. J'ai senti les peaux de renne me gratter le dos. Je n'étais pas assis sur le siège d'un kayak de haut niveau en fibre de carbone, comme ceux dans lesquels j'avais pagayé près de 200 000 kilomètres, soit plus de trois ou quatre fois le tour de l'équateur.

J'ai goûté l'eau salée de la mer du Labrador. J'ai humé l'odeur de ce bateau. Je l'ai perçu d'une manière différente. J'ai découvert le kayak sous un angle décolonisé.

Andrew Lawton: Merci. Vous n'avez pas eu besoin d'un organisme gouvernemental pour y parvenir, ni d'une obligation garantissant la diversité, l'équité et l'inclusion au sein des conseils d'administration des organisations sportives.

Je suis heureux que vous ayez vécu...

L'hon. Adam van Koeverden: Monsieur Lawton, puis-je répondre à votre intervention?

Andrew Lawton: J'ai d'autres questions à vous poser, monsieur le secrétaire.

L'hon. Adam van Koeverden: Puis-je répondre à vos paroles? Il s'agissait d'un commentaire.

Andrew Lawton: Non, car j'ai d'autres questions à vous poser. Merci.

L'hon. Adam van Koeverden: Bon, si je peux me permettre, monsieur Lawton...

Andrew Lawton: Permettez-moi de vous interroger au sujet de la décision du CIO d'imposer aux athlètes des « tests de vérification du sexe ». Vous vous êtes en effet exprimé à ce sujet par la suite, en affirmant que les sportives s'opposaient à cette mesure. J'ai entendu de nombreuses femmes et jeunes filles dire qu'à leur avis, les responsables ne devraient pas s'attendre à ce qu'elles rivalisent avec des hommes biologiques qui bénéficient d'un avantage compétitif, en particulier lorsque la pratique du sport en question exige une grande force dans la partie supérieure du corps. Pourtant, vous avez déclaré que l'idée selon laquelle les hommes biologiques l'emportent sur les femmes dans les sports relevait d'un « pseudo-rêve conservateur ridicule ».

Je peux vous citer plusieurs exemples de situations de ce genre, que vous connaissez bien. Pourquoi estimez-vous qu'une telle situation n'est pas vraiment un problème? Pourquoi ce scénario ne figurait-il pas dans le rapport de 1 000 pages sur la situation du sport au Canada?

L'hon. Adam van Koeverden: Je vous remercie de votre question, monsieur Lawton.

Pour donner suite à votre question précédente, j'espère que davantage d'athlètes canadiens et de Canadiens en général auront l'occasion de vivre ce que j'ai vécu en kayak, à savoir la décolonisation de mon sport.

Andrew Lawton: Ce n'est pas la question que je vous ai posée, monsieur le secrétaire.

L'hon. Adam van Koeverden: Merci, monsieur Lawton.

Premièrement, le CIO et d'autres fédérations sportives internationales sont, par nature, indépendants. Ces organismes établissent eux-mêmes leurs priorités en matière d'admissibilité. Au sein de Sport Canada, nous respectons ces choix.

Selon moi, ce sur quoi nous devrions nous concentrer, c'est le fait que des femmes ont pris la parole pour raconter leur histoire. Ces femmes ont fait preuve de bravoure et de courage. Ces victimes ont démontré une résilience extraordinaire en nous faisant part de leurs expériences et en nous expliquant comment nous pourrions, à l'avenir, créer un système sportif plus sûr et plus robuste pour tous les participants.

Vous savez, je ne sais pas s'il est vraiment productif que deux hommes assis à cette table débattent de manière rhétorique des définitions de diverses catégories que d'autres organisations sportives internationales...

Andrew Lawton: D'accord. Je vais donc vous poser la question suivante. Une note d'information adressée à votre prédécesseur indique que « les données scientifiques les plus récentes, validées par des pairs, démontrent que les hommes bénéficient d'un avantage considérable dans les sports, un avantage qui s'accentue pendant et après la puberté ». En convenez-vous, oui ou non? Cette information émane du gouvernement actuel.

L'hon. Adam van Koeverden: J'aimerais lire le rapport avant d'appuyer entièrement ce document.

Andrew Lawton: Merci.

Je sollicite le consentement unanime...

La présidente: Je vous remercie.

Madame Auguste, la parole est à vous.

Andrew Lawton: J'invoque le Règlement.

Conformément à la demande du ministre, je sollicite le consentement unanime pour déposer le rapport qu'il a demandé.

La présidente: Consentez-vous à l'unanimité au dépôt de ce rapport?

Des voix: Oui.

[*Français*]

Madame Auguste, vous avez la parole pour cinq minutes.

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie le secrétaire d'État van Koeverden d'être présent.

Dans votre histoire, vous avez parlé de la joie dans le sport et à quel point, dans ce que vous vous rappelez de votre carrière d'athlète olympique, c'est vraiment la joie dont vous vous souvenez et le fait que la communauté que vous vous êtes créée a été la chose la plus marquante pour vous.

Nous avons parlé d'athlètes québécois importants. Moi, je pense sincèrement que les jeunes de ma circonscription de Terrebonne n'auraient pas pu acclamer Steven Dubois en patinage de vitesse s'il n'y avait pas eu cette joie dans le sport et si Steven n'avait pas pu, justement, faire tout ce qu'il a pu pour vraiment progresser d'une bonne façon.

Dans cette optique, il est sûr qu'on voudrait qu'il y ait de la joie dans ce sport pour tout le monde, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Il y a des problèmes de santé mentale. Tous les Canadiens savent que prendre soin de sa santé mentale, c'est fondamental pour la santé et le bien-être en général, qu'on fasse du sport ou non, qu'on soit un athlète de haut niveau ou non.

Pourriez-vous faire le point sur la façon dont l'investissement annuel renouvelé du gouvernement en santé mentale concrétise l'engagement envers le bien-être des athlètes?

● (1140)

L'hon. Adam van Koeverden: Je vous remercie de votre question et de votre travail à ce comité.

Oui, je suis d'accord. Le champion olympique Steven Dubois de Terrebonne est un exemple du pouvoir du sport communautaire, d'une incroyable résilience et des possibilités lorsqu'un pays investit à la fois dans le sport de haute performance et dans la communauté.

[*Traduction*]

Je me suis rendu à la patinoire où s'entraînent Steven Dubois et son équipe, et lorsque l'équipe nationale n'est pas présente, on y voit des enfants qui apprennent à patiner pour la première fois, des familles qui emmènent leurs enfants faire quelques tours de patinoire ou encore des tout-petits qui s'initient au patinage artistique. Une patinoire est un investissement communautaire. Je crois que, s'il est judicieux, un investissement dans le sport ne vise pas exclusivement ni les hauts rendements, ni les collectivités, ni les communautés. Il peut réellement avoir une incidence sur tout le monde, à la fois immédiatement et à long terme. Les clubs de patinage comme celui où s'entraînait Steven Dubois...

Je connais d'autres athlètes de Terrebonne, comme Kim Hyacinthe, qui est originaire de votre collectivité et qui est une vedette de l'athlétisme. Elle a grandi en pratiquant la course à pied à l'école primaire et secondaire, car votre collectivité bénéficie de bons programmes sportifs au niveau primaire et secondaire, ce qui est formidable. Cela lui a apporté de la joie, mais aussi des possibilités.

Du point de vue de la santé mentale, lorsque nous parlons de ce problème, lorsque nous le déstigmatisons et que nous nous concentrons sur la découverte de solutions à y apporter, nous normalisons ces conversations. Lorsqu'un jeune sportif, ou même quelqu'un qui admire Clara Hughes ou Steven Dubois, les voit parler de ce problème, il perçoit cela comme une force. Ces gens se disent que c'est comme aller faire un exercice. Le fait de parler de sa propre santé mentale, c'est comme faire de l'exercice.

C'est ce que les jeunes constatent aujourd'hui. Ils se rendent compte que ce n'est pas un signe de faiblesse que de prendre la parole et de dire: « Je traverse une période difficile. J'ai besoin d'une pause. J'ai besoin de changement. J'ai besoin de temps. Je veux parler de ces problèmes ». Cette ouverture d'esprit contribue à améliorer la santé mentale de tous les Canadiens.

Ce serait pour moi un privilège de mentionner maintenant les premiers efforts de ma grande sœur, Clara Hughes, dans ce domaine, des efforts qui ont contribué à la création de programmes destinés aux athlètes des équipes nationales, comme Plan de match. Toutefois, ces programmes n'aident pas seulement les athlètes des équipes nationales, car les gens suivent ces olympiens, ces paralympiens et ces champions mondiaux sur les réseaux sociaux. Ils lisent les journaux, ils lisent leurs biographies et se disent: « Waouh, ces athlètes sont courageux. Ils sont braves et forts, et ils parlent ouvertement de leurs difficultés et de leurs problèmes ».

Souvent, ces difficultés liées à la santé mentale n'ont rien à voir avec le sport. Elles découlent de traumatismes ou d'épreuves que les gens traversent dans leur vie ou dans leurs relations. Ce sont des situations que tout le monde connaît, et de plus en plus, les sportifs constituent de formidables exemples pour la société; les progrès réalisés en matière de santé mentale sont, là encore, dus à leur courage, à leur bravoure et à leur volonté de s'exprimer.

[*Français*]

Tatiana Auguste: Merci beaucoup.

Ma deuxième question porte sur l'abordabilité.

Encore une fois, je reviens à votre histoire. Vous avez parlé de votre situation économique chez vous et du fait que votre mère a trouvé une publicité dans le journal qui, évidemment, est devenue un rempart pour vous dans la vie. Vous avez dit à quel point l'abordabilité a été importante pour vous. Or, l'abordabilité demeure quand même un grand obstacle pour les familles canadiennes qui veulent participer aux sports et aux loisirs dans leur communauté.

Est-ce que vous pourriez indiquer à ce comité ce que le gouvernement compte faire pour éliminer les obstacles financiers et garantir l'offre de programmes de sport accessibles à un plus grand nombre de personnes?

L'hon. Adam van Koeverden: Je vous remercie de cette question.

Combien de temps de parole nous reste-t-il, madame la présidente?

La présidente: Il n'y en a plus, alors répondez rapidement.

L'hon. Adam van Koeverden: D'accord.

[*Traduction*]

Il y a plein d'exemples à mentionner. Je voulais savoir dans quelle mesure je peux parler de ces questions en français, mais je vais maintenant passer à l'anglais pour accélérer le rythme.

Nous avons demandé à toutes les fédérations sportives nationales de réduire les obstacles à la pratique des sports du point de vue de l'abordabilité, de l'accès et de l'inclusion. Il existe toutes sortes de raisons pour lesquelles une personne peut ne pas être en mesure de pratiquer un sport, et nous voulons éliminer tous ces obstacles afin de faire en sorte que l'activité physique fasse davantage partie du quotidien de chacun. Il ne s'agit pas nécessairement de former davantage de champions, mais lorsque davantage de personnes participent à des compétitions sportives, que tout le monde fait de l'activité physique et que chaque personne a un loisir qu'il aime, on est plus susceptible de former un plus grand nombre de champions. C'est un effet secondaire positif, mais ce n'est pas nécessairement l'objectif recherché ni la motivation première de ces nouveaux investissements.

Nous collaborons avec de nombreux organismes de bienfaisance formidables. M. Lémire a mentionné Sport'Aide au Québec, mais il y a aussi SportJeunesse et Bon départ. Tous ces organismes font un excellent travail pour rendre la pratique sportive peu coûteuse, voire gratuite. C'est aussi pour cette raison que nous avons vu apparaître des sports comme...

● (1145)

[*Français*]

La présidente: Merci, monsieur van Koeverden.

Je vais maintenant donner la parole à M. Lemire pour deux minutes et demie.

Sébastien Lemire: Madame la présidente, j'aurais une demande spéciale à vous faire.

Étant donné la présence du ministre et le fait que ça rentre dans l'heure qu'il est, est-ce que je peux faire mes deuxième et troisième tours de parole consécutivement?

La présidente: Non.

Sébastien Lemire: Non?

La présidente: Suivons la procédure normale, s'il vous plaît.

Sébastien Lemire: D'accord.

Adam, je vous invite à faire des réponses affreusement courtes, ce qui n'a pas été le cas depuis le début, en tout respect.

D'abord, vous avez bien vanté le leadership du Québec: la création du Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport, le Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir, qui a été mis en place en 2000 et révisé en 2025, la Loi sur la sécurité dans les loisirs et les sports et un mécanisme de plainte centralisé. Le Québec a aussi regroupé des services partagés au sein de ces regroupements.

Il y a dans ce rapport une crainte énorme en ce qui concerne la centralisation. Le Québec est le modèle, mais il y a un danger de nivellement par le bas. Des organismes comme Sport'Aide — je veux saluer le leadership de Sylvain Croteau — sont importants.

Je prends cette main tendue pour que nous puissions rencontrer le nouveau ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air du Québec.

Conséquemment, est-ce que vous vous engagez à respecter les compétences du Québec et son leadership?

L'hon. Adam van Koeverden: Je vais répondre très brièvement: oui, à 100 %.

[*Traduction*]

Il est primordial que chaque province conserve son intégrité et soit en mesure de prendre les décisions qui lui conviennent le mieux. Au Canada, chaque province est différente. Les problèmes auxquels les athlètes de la Saskatchewan sont confrontés diffèrent de ceux auxquels font face les athlètes et participants de l'Île-du-Prince-Édouard, tous niveaux confondus.

Je tiens à souligner une nouvelle fois que le Québec continue d'être un leader exceptionnel. Lorsque nous investissons dans des solutions à l'échelle nationale, dans des solutions pancanadiennes… il importe de souligner l'impact profond et positif qu'elles ont au Québec. L'Agence mondiale antidopage et les initiatives de Sport Intégrité Canada que nous avons mises en place en sont de bons exemples. Tous ces contrôles ont lieu à Montréal. Le siège social de l'Agence mondiale antidopage se trouve à Montréal. Lorsque nous investissons dans des organismes comme À nous le Podium — une approche pancanadienne pour l'excellence sportive au Canada —, nous bénéficions d'opportunités centralisées au Québec, comme à l'Institut national du sport, à Montréal. Cela multiplie les possibilités pour les athlètes québécois et pour ceux qui aspirent à joindre une équipe provinciale ou nationale.

Ces investissements ont été...

[*Français*]

Sébastien Lemire: Je suis obligé de vous arrêter, parce que la rigueur de la présidente m'empêche de pouvoir avoir davantage de flexibilité avec vous.

Le gouvernement du Québec et son nouveau premier ministre élu souhaitent la création d'une équipe nationale de hockey pour représenter le Québec sur la scène internationale. Est-ce que vous allez vous opposer à cette volonté du Québec, surtout que des précédents existent, notamment pour le soccer, avec l'équipe nationale écossaise ou même l'équipe galloise?

[*Traduction*]

L'hon. Adam van Koeverden: Merci, monsieur Lemire.

La fédération canadienne est très différente de celle du Royaume-Uni. Je pense que c'est un sujet qui mériterait une réponse de plus de 30 ou 40 secondes.

Il existe de nombreuses occasions pour le Québec de concourir en tant que nation souveraine, notamment aux Jeux du Canada, qui se tiendront à Québec au début de 2027. J'espère que nous aurons la chance d'aller voir un match de hockey ensemble lors de l'une de ces compétitions. Il y a d'autres exemples. Il y a les Jeux de la francophonie. Il y a d'autres compétitions internationales où cela pourrait être pertinent.

Je voudrais également demander aux athlètes québécois de nous parler de leurs projets, de leurs priorités et de leurs préoccupations. Les athlètes québécois avec lesquels j'ai concouru au sein de l'équipe nationale… Caroline Brunet a porté le drapeau lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sydney. C'est une kayakiste. C'est une femme dont j'avais l'affiche sur mon mur quand j'étais enfant. C'est une fière Canadienne et une fière Québécoise. Elle a remporté les championnats du monde pour le Canada et le Québec en même temps.

Quand j'étais enfant, j'avais aussi l'affiche d'Alwyn Morris sur mon mur. Il brandissait fièrement la plume d'aigle sur la plus haute marche du podium olympique en 1984. C'est à la fois un fier membre de la nation mohawk et un fier membre de l'équipe du Canada. C'est ce qui fait la grandeur du Canada.

Les joueurs écossais et gallois jouent pour la Grande-Bretagne...

La présidente: Je vous remercie.

[*Français*]

L'hon. Adam van Koeverden: … et les joueurs québécois ont joué pour le Canada aussi.

Sébastien Lemire: Mon temps est écoulé, je ne peux pas répondre à ça.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Monsieur Hardy, vous avez la parole pour cinq minutes.

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur van Koeverden, merci d'être avec nous aujourd'hui.

Vous dites que le sport fait partie de l'identité canadienne parce qu'il fait partie de la culture québécoise. Je ne peux pas être plus d'accord avec ça. C'est le cas de beaucoup de choses au Canada qui sont parties du Québec. Alors, c'est une grande fierté.

Je pense qu'il est important, même si on est dans l'opposition, de reconnaître les bonnes choses qui se passent. Là, vous avez annoncé un des plus gros investissements historiques pour le Canada. Ça, c'est tout à l'honneur de nos athlètes et de nos jeunes. C'est une très bonne nouvelle.

Par contre, comme on l'a mentionné un peu plus tôt, il faut faire attention à ne pas financer de la bureaucratie et il faut éviter que les athlètes, finalement, n'en reçoivent pas assez.

Donc, ma question, qui reprend un peu celle que mon collègue a posée précédemment, est la suivante: qu'est-ce que vous allez faire? Depuis tantôt, j'entends vos réponses, mais qu'est-ce que vous allez faire pour vous assurer que ce n'est pas la bureaucratie qui reçoit l'argent, mais plutôt les athlètes, les sportifs, les jeunes ou les aînés qui sont plus actifs physiquement, et qu'on ne fait pas juste des annonces qui ne donnent pas de résultats? Je veux savoir comment on mesure l'argent investi et le résultat obtenu.

● (1150)

L'hon. Adam van Koeverden: Monsieur Hardy, je vous remercie de votre question et de votre travail à ce comité.

[*Traduction*]

Je tiens à dire que je partage votre préoccupation. La réduction des formalités et procédures administratives est une priorité qui va de soi et un élément central de ce nouvel investissement.

Nous n'avons pas à attendre ni à espérer un changement à cet égard. Nous pouvons nous pencher sur les résultats des six derniers mois et sur ce que nous avons pu accomplir cette semaine même.

Le premier investissement consacré au sport a d'abord profité aux athlètes. Il s'agit d'une adaptation du Programme d'aide aux athlètes. Les athlètes canadiens des équipes nationales, près de 2 000 d'entre eux, ont été les premiers bénéficiaires de ce nouvel investissement.

C'est ce Programme d'aide aux athlètes qui m'a permis de quitter mon emploi de plongeur à l'âge de 17 ans et de me joindre à l'équipe nationale pour la première fois. C'est lui qui a financé mes frais de scolarité ici au Canada, à l'Université McMaster. À l'époque, en 1999, cette allocation s'élevait à 375 $ par mois, et nous avons pu porter cette allocation mensuelle non imposable versée aux athlètes canadiens à 2 300 $.

Je suis également fier du fait que ce gouvernement, au cours des 11 dernières années, ait bonifié à quatre reprises l'allocation prévue aux termes du Programme d'aide aux athlètes, alors que les gouvernements précédents ne l'avaient jamais augmentée. Cela a conduit non seulement à de meilleurs résultats pour les athlètes canadiens, mais aussi à de meilleurs résultats sur le plan social, car lorsque les athlètes vivent dans la pauvreté, ils ne sont pas en mesure de s'entraîner et de concourir à un haut niveau. Ce programme s'adresse aux 2 000 meilleurs athlètes du pays.

Nous avons également investi dans un programme lié au programme olympique et paralympique canadien, appelé NextGen. NextGen vise à faire le lien entre le sport de compétition et le sport de haut niveau, et à garantir que les jeunes de tout le pays, y compris au Québec, disposent du financement et des ressources nécessaires pour passer à l'étape suivante.

Ce financement a également été alloué aux fédérations sportives nationales. L'une des priorités est de veiller à ce qu'une plus grande partie de chaque dollar investi soit consacrée au sport lui-même — à l'entraînement, aux entraîneurs et aux athlètes — et non pas seulement à l'augmentation du nombre de personnes travaillant dans le secteur du sport.

[*Français*]

Gabriel Hardy: C'est excellent. Je suis content de voir que nos athlètes, qui représentent notre nation et qui doivent souvent vivre de passion, vont être capables de vivre avec un peu d'argent.

Je suis content des 750 millions de dollars annoncés, de cette mesure mise en place, mais j'aimerais comprendre une chose. On sait que chaque dollar investi en prévention par l'activité physique peut rapporter entre 3 $ et 20 $. La moyenne acceptée est d'à peu près 13 $. Donc, on sait que c'est un investissement rentable.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour s'assurer que ce n'est pas toujours dans les mains d'un choix gouvernemental? Qu'est-ce qu'on peut faire pour que les gens qui prennent la bonne décision de rester actifs dans la vie le puissent? Vous avez dit que les autres gouvernements n'avaient pas fait les choses à cette hauteur.

Cependant, une des choses dont on me parle tout le temps, c'est le crédit d'impôt pour l'activité physique qui existait dans le temps, notamment pour les jeunes. Est-ce que c'est une mesure qui devrait être rétablie pour féliciter les familles qui font le bon choix de faire de l'activité physique? Souvent, ce ne sont pas des gens millionnaires. Ce sont des familles moyennes, des gens qui travaillent fort, mais qui trouvent que ça coûte cher. Est-ce qu'on pourrait les féliciter et laisser plus d'argent dans leurs poches au lieu d'attendre que l'argent qui monte redescende par choix gouvernemental?

[*Traduction*]

L'hon. Adam van Koeverden: Merci encore pour cette question.

Encore une fois, ce sont là d'excellents arguments. Il est important de noter que chaque dollar investi dans un organisme par Sport Canada provient d'une demande de financement novatrice émanant d'un organisme non gouvernemental. Cette demande peut provenir d'une fédération sportive nationale, d'une association caritative ou d'un organisme qui œuvre à la mise en œuvre et à la pratique du sport au sein de la collectivité. Ces décisions ne relèvent pas du gouvernement.

En fin de compte, les sommes que nous investissons auprès de chaque organisme profitent à une famille, à une équipe ou à un club quelque part au Canada, là où des activités sportives sont proposées. Je tiens à souligner que ces choix et ces décisions en matière de mise en œuvre sont le fruit d'initiatives novatrices émanant des Canadiens, et non du gouvernement.

Vous avez évoqué le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants mis en place par le gouvernement précédent. J'avais anticipé cette question et j'ai fait quelques calculs. Voici les résultats. En 2012, une famille de quatre personnes vivant à Lethbridge, avec des jumeaux de cinq ans et un revenu de 70 000 $, a investi 1 000 $ dans le sport. Grâce au crédit d'impôt universel, qui s'appelait autrefois l'allocation canadienne pour enfant — il a beaucoup évolué —, et au crédit d'impôt que vous avez mentionné, cette famille aurait reçu 2 550 $, après impôt, au titre des prestations gouvernementales. Ce montant était le même, que le revenu de la famille s'élève à 70 000 $, 700 000 $ ou 7 millions de dollars. C'est l'incidence qu'avait le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants.

Ce que le gouvernement a fait, en 2015, c'est de regrouper tous ces crédits d'impôt nichés qui profitaient aux personnes de tous les niveaux de revenus et, en réalité, le moins à ceux qui avaient les plus faibles revenus… Ces derniers n'étaient pas admissibles aux crédits d'impôt, car ils payaient déjà très peu d'impôts. Nous avons remplacé ce système par l'allocation canadienne pour enfant. Nous y avons inclus les services de garde, les soins dentaires et les programmes alimentaires scolaires, de sorte qu'en 2025, une famille de quatre personnes vivant à Lethbridge avec des jumeaux de cinq ans — si vous me laissez une seconde, j'en arrive justement au cœur de mon argument — aurait reçu 11 328,25 $ nets d'impôt plutôt que 2 550 $ imposables.

● (1155)

[*Français*]

Gabriel Hardy: Cependant, vous comparez…

La présidente: Le temps est écoulé. Je suis désolée.

Monsieur Ntumba, vous avez la parole pour cinq minutes.

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Merci, madame la présidente.

Bonjour, monsieur van Koeverden. Nous nous sommes vus durant deux jours à Brossard et à Montréal pour les championnats de vélo. J'ai vu en vous une personne très engagée, dynamique et qui ne laissait personne derrière. Vous réunissez les gens et, naturellement, même vos employés étaient pour vous des gens qui devaient être en avant et non en arrière. Personne ici ne peut ignorer ce caractère profond qui vous distingue de beaucoup de gens.

Vous connaissez l'importance d'un environnement sécuritaire et inclusif pour réussir dans le sport. Vous l'incarnez, aussi.

Dans Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, ma circonscription, nous avons la chance d'avoir des gens merveilleux comme Charles Hamelin, champion et olympien qui habite à Sainte-Julie et qui est un modèle dans la communauté.

Récemment, vous avez annoncé des investissements. Pour éclairer les gens, pouvez-vous nous expliquer comment les investissements annoncés vont permettre concrètement aux jeunes, aux familles et aux athlètes de nos communautés de bénéficier d'un sport plus sécuritaire, plus inclusif et plus intègre?

L'hon. Adam van Koeverden: Je vous remercie de cette question et pour le temps passé ensemble durant ma visite à Montréal. C'était très agréable. C'était aussi incroyable de vous voir dans votre environnement de travail. Vous êtes un grand leader au Québec et au Canada. Merci

[*Traduction*]

Merci de m'avoir fait faire un petit tour lors de notre visite.

Vous avez raison de dire que les investissements que nous réalisons dans le sport marquent le début d'une toute nouvelle ère pour le sport canadien, où nous investissons véritablement du terrain de jeu au podium.

Une activité qui a eu lieu avant votre arrivée est l'événement Embarquez qui s'est tenue au parc Jeanne-Mance, à Montréal. Pour cette occasion, Cyclisme Canada et la Fédération québécoise des sports cyclistes du Québec ont organisé des activités axées sur la sécurité à vélo et la culture de l'activité physique. Ils ont apporté des vélos, des casques et ils ont fait participer des enfants. C'était vraiment très amusant. L'ambiance était géniale. L'activité a été créée à la faveur des championnats du monde et de l'engouement pour le cyclisme. Écoutez, nous ne parlons pas ici de cyclisme de compétition. Nous parlons de mobilité et de la capacité d'un enfant à se rendre à l'école à vélo en toute confiance et en toute sécurité.

Je présume qu'il y a une distinction à faire entre le sport sécuritaire et la sécurité dans le sport. Nous parlons de sécurité dans le sport. Nous parlons des commotions cérébrales, du port du casque et de la connaissance des lois et règlements, en particulier lorsque l'on est à vélo. Le sport sécuritaire concerne l'environnement, la culture, l'attitude et la manière dont nous nous traitons les uns les autres.

Je dirais que, jusqu'à présent, ce comité a été un exemple extraordinaire de travail d'équipe et d'esprit sportif. Je me suis lancé en politique pour travailler en collaboration avec mes collègues au-delà des clivages partisans, et de faire en sorte que l'accent soit mis sur les solutions. Selon moi, c'est ce que le sport nous enseigne. Certes, nous ne sommes pas d'accord sur tout. Nous avons peut-être des priorités différentes. Nous venons d'endroits et de milieux différents. Nous parlons des langues différentes.

[*Français*]

Pour moi, avoir l'occasion de pratiquer le français et d'apprendre une nouvelle langue au cours des sept dernières années a été tout un privilège.

[*Traduction*]

Cette expérience vécue au cours de l'année écoulée, sous la direction et avec les encouragements du premier ministre Mark Carney, dont l'amour et l'admiration pour le sport, et le fait qu'il considère ce dernier comme une activité qui contribue à bâtir la nation… Lorsque nous parvenons à nous rassembler, à apprendre les uns des autres, à acquérir de nouvelles compétences, à encadrer ceux qui en ont besoin, à faire preuve de positivisme et à nous traiter mutuellement avec respect, c'est tout le pays qui gagne en force.

[*Français*]

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci beaucoup.

Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder le film *Coach Carter*. Le film montre comment les organismes et les écoles ont tout fait pour sortir les jeunes de la rue, avec un entraîneur qui leur apprend la discipline et le respect ainsi qu'à avoir de bonnes notes en classe. Cela m'amène à ma prochaine question.

Les organismes de sport ont besoin d'un financement fiable pour mettre en œuvre des initiatives continues en matière de sécurité. Pourriez-vous nous parler du financement annuel que le gouvernement fédéral accorde aux organismes de sport canadien pour la sécurité?

● (1200)

[*Traduction*]

L'hon. Adam van Koeverden: Merci encore.

Nos nouveaux investissements s'appuient sur cinq piliers: construire, protéger, performer, participer et accueillir.

Ce à quoi vous faites référence, c'est le pilier « protéger ». Chaque dollar investi dans les organismes de sport nationaux est fonction de la bonne gouvernance, de la transparence, de la reddition de comptes et de la sécurité de tous les participants. Ce n'est pas un programme à la carte. Ce n'est pas une chose pour laquelle il faut faire une demande distincte. Ce n'est pas une option. Chaque dollar est ancré dans ces grands vecteurs de la responsabilité.

Le monde du sport — les entraîneurs, les athlètes et les personnes qui évoluent dans ce milieu — aime s'améliorer. C'est inhérent au sport. Nous nous entraînons pour progresser. Nous sommes là à 5 h 30. Je suis allé courir neuf kilomètres ce matin parce que je veux être en meilleure santé, en meilleure forme et plus heureux. Nous voulons nous améliorer. Le milieu sportif vise l'amélioration. Il a fait un excellent travail en élaborant de nouvelles politiques, en créant de nouvelles possibilités, en promouvant ces initiatives, en encourageant les athlètes à participer à de nouvelles initiatives et en collaborant avec des organismes tels que Sport Intégrité Canada, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada et Femmes et sport au Canada.

Je tiens à saluer Noni Classen, qui s'est jointe à la commission après avoir travaillé au Centre canadien de protection de l'enfance. J'ai leur stylo ici.

La présidente: Monsieur le secrétaire d'État, je suis désolée, mais nous n'avons plus de temps pour cette question.

Je sais qu'il est midi. Cependant, les députés ont remarqué que je vous ai accordé une grande latitude pour répondre aux questions qui vous ont été posées.

[*Français*]

Sébastien Lemire: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

[*Traduction*]

La présidente: Auriez-vous 12 minutes et demie supplémentaires, afin que nous puissions faire un dernier tour de questions?

Merci beaucoup.

Madame Thomas, vous avez la parole pour cinq minutes.

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le secrétaire d'État, merci d'avoir pris le temps de venir témoigner, et merci pour ces 12 minutes supplémentaires. Nous vous en sommes reconnaissants. C'est très généreux de votre part.

Je voudrais reprendre là où mon collègue s'est arrêté.

Il semble y avoir une volonté au Canada — et, je dirais même, partout dans le monde — de trouver comment intégrer les athlètes transgenres dans le sport et de trouver comment le faire de manière à garantir la sécurité de tous ceux qui souhaitent participer.

À cette fin, je suis curieuse de connaître la position officielle de votre gouvernement concernant les athlètes transgenres. Plus précisément, je suis curieuse de savoir quelle est votre position concernant la participation d'hommes biologiques aux compétitions sportives féminines.

L'hon. Adam van Koeverden: Merci, députée Thomas.

Comme je l'ai dit, l'admissibilité dans les catégories fondées sur le genre dans le sport international est toujours déterminée par des organismes indépendants tels que la Women's National Basketball Association, le Comité international olympique...

Rachael Thomas: Je suis désolée, monsieur le secrétaire d'État. Ma question est claire. Quelle est la position officielle de votre gouvernement sur cette question importante?

L'hon. Adam van Koeverden: Merci, députée Thomas.

C'est une question nuancée. Ce n'est pas tout noir ou tout blanc. Ce n'est pas simple. En fin de compte, nous avons affaire à des êtres humains qui méritent la dignité, le respect et la possibilité de pratiquer leur sport.

Des organismes tels que…

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden, répondez simplement par oui ou par non. Le gouvernement a-t-il une position officielle à ce sujet?

L'hon. Adam van Koeverden: Le gouvernement a une position officielle sur les athlètes transgenres dans le sport.

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden, si vous n'y voyez pas d'objection, j'aimerais connaître cette position.

L'hon. Adam van Koeverden: Pour répondre correctement à votre question, je dois vous rappeler que Sport Canada n'a pas pour rôle de porter atteinte à l'indépendance des organismes et fédérations sportives internationales qui définissent cette admissibilité.

Lorsque vous parlez des athlètes transgenres, ce que je ne veux pas voir, c'est l'idée selon laquelle si les personnes transgenres n'ont pas leur place dans le sport, elles n'ont pas non plus leur place dans la société. Cela semble être une position de l'extrême droite, visant à faire en sorte que...

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden...

L'hon. Adam van Koeverden: ... les personnes trans aient le sentiment de ne pas avoir leur place dans la société.

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden, avec tout le respect que je vous dois, ma question est très claire. Vous avez déclaré que votre gouvernement avait une position officielle concernant la participation d'hommes biologiques aux compétitions sportives féminines. Pourriez-vous, s'il vous plaît, décliner cette position devant le Comité?

L'hon. Adam van Koeverden: Députée Harder, 99,9 % des personnes qui pratiquent un sport ne vont pas représenter le Canada ni évoluer dans une équipe professionnelle...

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden...

● (1205)

L'hon. Adam van Koeverden: ... et la grande majorité des gens...

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden, ma question est très claire. Je ne comprends pas pourquoi vous l'esquivez. Vous avez dit que le gouvernement avait une position officielle, et je ne comprends pas pourquoi vous refusez de nous en faire part.

L'hon. Adam van Koeverden: Puis-je vous expliquer pourquoi?

Rachael Thomas: Peut-être pourrions-nous simplement convenir que l'énoncé de cette position nous sera transmis par écrit. Accepteriez-vous de la soumettre par écrit au Comité?

L'hon. Adam van Koeverden: Ma position et celle de Sport Canada…

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden, c'est une question très simple. C'est oui ou c'est non. Accepteriez-vous de la présenter à notre comité? Nous n'aurons probablement pas le temps d'aborder ce sujet.

L'hon. Adam van Koeverden: Députée Thomas...

Rachael Thomas: Cela semble très long et alambiqué.

L'hon. Adam van Koeverden: ... cette position est facilement accessible sur le site Web de Sport Canada.

Ce que je ne veux pas, c'est faire une petite...

Rachael Thomas: D'accord. Nous allons nous arrêter là.

L'hon. Adam van Koeverden: Si je pouvais répondre à votre question…

Rachael Thomas: Non. Monsieur van Koeverden, vous avez eu tout le temps nécessaire pour répondre à ma question. En réalité, vous refusez de le faire.

L'hon. Adam van Koeverden: Eh bien, vous ne voulez qu'un « oui » ou un « non ». Ce n'est pas vraiment une réponse adéquate.

Rachael Thomas: Non. Ma question de type oui ou non était la suivante: avez-vous une position? Vous avez répondu « oui », et cela fait plus de trois minutes et vingt-cinq secondes que je vous demande d'énoncer cette position...

L'hon. Adam van Koeverden: Ma position est que nous ne devrions pas utiliser le sport...

Rachael Thomas: ... et vous avez refusé de donner la position officielle du gouvernement. Je vais donc passer à ma prochaine question, monsieur van Koeverden.

Certaines personnes — des athlètes féminines de calibre mondial — se sont exprimées sur cette question, notamment April Hutchinson, haltérophile de l'équipe canadienne, et Linda Blade, ancienne championne canadienne d'athlétisme et entraîneuse de haut niveau. Ces personnes se sont exprimées sur cette question, et elles ont été victimes de discrimination et mises à l'écart en raison de la position qu'elles ont adoptée pour protéger le sport féminin. Elles s'inquiètent pour la sécurité et le bien-être des athlètes féminines qui affrontent des hommes biologiques.

Une note d'information rédigée à l'intention de la ministre du Patrimoine indique ceci: « La science la plus récente évaluée par des pairs démontre un avantage masculin significatif dans le sport, amplifié par et après la puberté, et révèle également que la suppression de la testostérone chez les femmes trans n'atténue pas les effets hérités de la puberté masculine. »

En d'autres termes, il semble que ces athlètes féminines qui expriment leurs inquiétudes ont des arguments légitimes, étayés par des articles scientifiques évalués par des pairs.

Par ailleurs, monsieur le secrétaire d'État, vous avez déclaré qu'il s'agissait simplement d'un « pseudo-récit fantaisiste et stupide des conservateurs ». C'est la traduction d'une citation directe…

Maintenez-vous toujours ces propos?

L'hon. Adam van Koeverden: Ce que je ne veux pas, c'est que le sport...

Rachael Thomas: Non, monsieur le secrétaire...

L'hon. Adam van Koeverden: Je n'arrive même pas à placer un mot, madame Thomas.

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden, c'est une question très simple. Maintenez-vous toujours ces propos?

L'hon. Adam van Koeverden: Ce que je maintiens...

Rachael Thomas: Les préoccupations soulevées par ces athlètes féminines ne sont-elles qu'un pseudo-récit fantaisiste et stupide des conservateurs, même si elles sont étayées par des recherches scientifiques évaluées par les pairs?

L'hon. Adam van Koeverden: Les propos que vous citez ne visaient pas les études scientifiques évaluées par les pairs.

L'équité salariale...

Rachael Thomas: Ils visaient les personnes qui ont soulevé ces préoccupations.

L'hon. Adam van Koeverden: ... la fréquence plus élevée des commotions cérébrales et des blessures au ligament croisé antérieur, le manque de possibilités, l'insuffisance des infrastructures conçues pour les femmes... Lorsque je parle à des athlètes féminines de tout le pays — chose que je fais tous les jours —, elles me font part d'une longue liste de priorités et de préoccupations qui, selon elles, méritent mon attention.

Rachael Thomas: Monsieur van Koeverden...

L'hon. Adam van Koeverden: Ce sujet figure rarement parmi leurs préoccupations.

Rachael Thomas: Voici une question toute simple: pourquoi évitez-vous le sujet?

L'hon. Adam van Koeverden: Je ne l'évite pas.

Rachael Thomas: Pourquoi ne pas parler de la sécurité des athlètes féminines?

L'hon. Adam van Koeverden: La sécurité des athlètes féminines est d'une importance primordiale. Il n'en demeure pas moins que la NCAA compte actuellement plus d'hommes accusés de viol que d'athlètes transgenres féminines.

Rachael Thomas: Accordez-vous alors une légitimité aux personnes qui ont soulevé cette préoccupation?

La présidente: Je cède la parole à Mme Hirtle. Vous avez cinq minutes.

Alana Hirtle (Cumberland—Colchester, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur le secrétaire d'État, je suis ravie de vous voir.

Je vais m'éloigner un peu du sujet que je comptais aborder.

Quel rôle le sport peut-il et doit-il jouer dans l'inclusion sociale, la réconciliation et le développement communautaire?

L'hon. Adam van Koeverden: Merci, madame Hirtle.

Nous travaillons en étroite collaboration avec un organisme appelé le Cercle sportif autochtone. Son mandat est d'offrir aux jeunes Autochtones de partout au pays des occasions de pratiquer des activités sportives grâce à un réseau d'organismes provinciaux et territoriaux présents directement dans leurs communautés. Cet organisme contribue notamment à l'organisation des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord. Il veille à ce que les jeunes Autochtones — qu'ils vivent dans les territoires, dans les réserves ou à l'extérieur de celles-ci — aient un accès équitable non seulement à des possibilités d'épanouissement culturel, mais aussi à des occasions de compétition.

Le sport nous rassemble d'une manière tout à fait unique. Nous avons tous eu l'occasion d'assister à un spectacle culturel avant un événement sportif. Par exemple, à l'occasion de la Coupe du monde masculine de la FIFA 2026, les Premières Nations hôtes ont fait rayonner leur culture au moyen d'une prestation particulièrement marquante, non seulement pour les Canadiens, mais aussi pour le monde entier. C'était très puissant.

Le sport n'est pas seulement une expérience éducative. C'est aussi une occasion exceptionnelle de mettre en valeur notre culture, nos différences, nos similitudes et ce qu'il y a de meilleur en nous comme êtres humains. Ce n'est pas la seule façon de nous rassembler, mais c'est certainement celle que je préfère, et c'est aussi un excellent moyen de rester en santé.

Lorsque nous unissons nos efforts, au-delà des frontières, dans un esprit de réconciliation, comme vous l'avez dit — pour bâtir le Canada de demain auquel nous aspirons tous —, je crois que nous pouvons tous compter sur le sport comme vecteur de changement positif pour accomplir cet important travail.

● (1210)

Alana Hirtle: Absolument. Je vous remercie de cette réponse.

J'aimerais également savoir comment, selon vous, la technologie et l'innovation peuvent être mises à profit pour améliorer la performance sportive et la sécurité des athlètes.

L'hon. Adam van Koeverden: C'est une excellente question.

Le sport est souvent un terreau fertile pour l'innovation et les avancées technologiques. Je pense notamment à cet ingénieux modèle de casque conçu à Brampton pour les jeunes sikhs. Le casque est surmonté d'un dôme pour laisser de la place à leur chevelure. Les enfants sikhs peuvent ainsi faire du vélo en toute sécurité, dans le respect de leurs pratiques culturelles. Voilà le genre de choses... Conçu au départ pour le sport, les loisirs et les enfants, ce produit pourrait très bien trouver d'autres applications, notamment auprès des travailleurs de la construction ou des motocyclistes. Les innovations issues du sport débouchent constamment sur des avancées technologiques.

Le sport est un milieu compétitif. D'importantes sommes d'argent sont investies dans le sport professionnel, ainsi que dans les Jeux olympiques et paralympiques. Lorsque nous investissons pour obtenir de meilleurs résultats, les innovations qui en découlent finissent également par se répandre dans l'ensemble de la société. Le Canada est à l'avant-garde dans ce domaine. Nous pouvons tous en être fiers, particulièrement en Nouvelle-Écosse. Je dirais même que les provinces de l'Atlantique se distinguent par une remarquable capacité d'innovation.

Alana Hirtle: Tout à fait. Nous avons dû faire preuve d'innovation au fil des ans. La nécessité est mère de l'invention.

J'allais poser cette question à vos collègues, mais je vais peut-être vous la poser directement.

Mes collègues d'en face ont parlé de reddition de comptes. Pour assurer une reddition de comptes rigoureuse, il faut exercer une surveillance proactive. Pouvez-vous expliquer au Comité comment l'unité chargée de la reddition de comptes au sein de Sport Canada surveille le rendement organisationnel et veille au respect des conditions de financement?

L'hon. Adam van Koeverden: Absolument. C'est une excellente question.

Cela me donne l'occasion de souligner que chaque dollar versé aux organismes nationaux de sport peut faire l'objet d'une vérification et d'un examen. Nous pouvons passer au crible chacun de ces investissements ainsi que les résultats attendus de chaque organisme national de sport et de ses partenaires. C'est important, non seulement parce qu'il s'agit de fonds publics, mais aussi parce qu'il en va de la sécurité, de la reddition de comptes, de la transparence et de la bonne gouvernance du système sportif canadien.

C'est ce que nous faisons. Les exemples ne manquent pas. Lorsque le rendement d'un organisme national de sport ou d'une autre entité ne répond pas aux attentes de Sport Canada, des mécanismes de reddition de comptes entrent en jeu. Je pourrais vous donner des exemples si vous le souhaitez.

Alana Hirtle: Il ne me reste que quelques secondes. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter et que vous n'avez pas eu l'occasion de mentionner?

L'hon. Adam van Koeverden: Je vais céder mon temps de parole à la présidente afin que nous puissions poursuivre les questions.

La présidente: Parfait.

[*Français*]

Monsieur Lemire, vous aurez 30 secondes de plus de temps de parole. Vous avez la parole pour trois minutes.

Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente. Je vous remercie aussi de nous offrir ce troisième tour.

Je crois qu'il y a une question fondamentale à laquelle le ministre sera content de répondre. Ce n'est pas une question simple, mais bon.

La question décrit des situations où des dirigeants auront ignoré, minimisé, somme toute étouffé des préoccupations liées à la maltraitance, notamment dans les relations entre les entraîneurs et les athlètes, tout ça dans le but d'obtenir des résultats, des médailles. Il y avait une forme de contrepoids aux pouvoirs désavantageant souvent les athlètes, qui craignaient que cela puisse nuire à la réputation du sport ou même au financement d'une discipline sportive.

La Commission documente également les représailles envers des personnes qui ont dénoncé ces situations et elle reconnaît qu'il y a eu de l'ingérence dans les enquêtes. On se rappelle l'obsession pour des tiers indépendants qui, souvent, ont un parti pris. Il y a eu de la manipulation. Bref, des témoignages ont mis en lumière une réalité très préoccupante: celle de la sécurité ou de la dignité des personnes, qui deviennent secondaires lorsque la protection de la réputation, du financement ou des résultats prime.

Lorsqu'il est démontré qu'il y a eu des manquements, quelles sont les conséquences que les dirigeants concernés devraient maintenant assumer? Quelles obligations les organisations, particulièrement si elles sont davantage centralisées, auront-elles pour corriger les torts causés, pour reconnaître des préjudices subis et pour offrir un soutien, afin que des mesures de réparation concrètes puissent être offertes aux personnes touchées? Surtout, comment le gouvernement s'assurera-t-il que les nouvelles politiques, formations ou exigences en matière de gouvernance accompagnent une véritable reddition de comptes pour des décisions prises par ces dirigeants?

● (1215)

L'hon. Adam van Koeverden: Je vous remercie encore de votre question.

[*Traduction*]

Chaque bénéficiaire de l'investissement de Sport Canada doit être signataire du Programme canadien de sport sécuritaire. Il n'y a pas d'exception. Cette nouvelle exigence, qui revêt une importance primordiale, s'applique à l'ensemble de ces investissements.

Des travaux ont été entrepris pour l'élaboration du « Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport », ou CCUMS. Il s'agit d'un document imposant qui constitue désormais un cadre de référence fondamental pour tous les organismes nationaux de sport.

Lorsque des problèmes de violence, de maltraitance, de mauvaise gouvernance ou de manque de transparence sont constatés, le gouvernement du Canada peut, par l'entremise de Sport Canada, imposer des sanctions, notamment le retrait du financement... Si Sport Canada joue un rôle...

[*Français*]

Sébastien Lemire: Est-ce que je peux me permettre de vous poser une autre question? Je pense que nous voyons l'orientation, et ce sont des choses que vous avez aussi mentionnées et qui se continuent.

Cependant, est-ce que les mécanismes vont aussi s'appliquer aux dossiers du passé? Est-ce qu'on va examiner des décisions pour des gestes posés dans le passé, dont on aura étouffé les signalements, discrédité les lanceurs d'alerte ou entravé certaines enquêtes? Est-ce que vous êtes ouvert à ça?

[*Traduction*]

L'hon. Adam van Koeverden: Les valeurs modernes qui sous-tendent le système sportif s'appliquent en permanence à tous les organismes nationaux de sport. Je ne me livrerai pas à des hypothèses comme: « Que se passerait-il si telle situation se présentait ou si tel problème survenait? » Tout dépend du contexte propre à chaque dossier.

Heureusement, Sport Intégrité Canada, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada, ou CRDSC, et d'autres organismes chargés d'évaluer et de traiter les plaintes et les problèmes portés à leur attention disposent aujourd'hui de plus de ressources et de financement, ainsi que d'une plus grande marge de manœuvre pour innover, recueillir des renseignements pertinents et s'inspirer des pratiques exemplaires mises en œuvre dans d'autres pays. Le CRDSC et Sport Intégrité Canada, en particulier, sont des organismes modernes et de calibre mondial qui ont bénéficié d'une augmentation considérable des ressources et des investissements qui leur sont consacrés. Ils représentent la norme d'excellence en la matière.

À l'heure actuelle, il est plus fréquent que d'autres pays cherchent à s'inspirer de l'expérience canadienne que l'inverse. Nous pouvons être fiers des progrès accomplis, mais nous demeurons ouverts à de nouvelles possibilités.

Nous adoptons une approche centrée sur les athlètes et les survivants. Cette approche repose sur le courage, la bravoure et la résilience des personnes qui acceptent de se manifester et de prendre la parole lorsque cela s'avère nécessaire. J'en profite encore une fois pour souligner le courage et la bravoure dont ont fait preuve les personnes qui se sont présentées devant vous, en prenant place là où je me trouve en ce moment, afin de témoigner des difficultés et des torts qu'elles ont subis dans le système sportif. C'est grâce à ces témoignages, livrés au prix d'un immense courage, que nous avons aujourd'hui un système sportif canadien beaucoup plus solide.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur le secrétaire d'État, de votre comparution aujourd'hui. Je vous remercie d'avoir accepté de nous accorder un peu plus de temps et d'avoir répondu à nos questions avec autant de détails.

Je vais suspendre la séance pendant une minute afin de permettre au secrétaire d'État de quitter la salle.

Je crois qu'un autre fonctionnaire se joindra à nous pour la deuxième partie de notre réunion.

L'hon. Adam van Koeverden: Merci à tous.

● (1215)

_____(Pause)_____

● (1220)

La présidente: Reprenons, chers collègues.

Mike Reddick sera également des nôtres au cours de cette deuxième heure. Il est gestionnaire de la politique du système sportif, de la responsabilité et des données.

Je suppose qu'aucun d'entre vous n'aura besoin de temps pour des observations préliminaires. Nous allons donc simplement poursuivre avec notre liste d'intervenants, en commençant par M. Kuruc.

Monsieur Kuruc, c'est à votre tour de poser des questions. Vous disposez de cinq minutes.

Ned Kuruc: Je suis désolé.

J'aimerais vous poser une question au sujet de l'affaire dont est saisi le Tribunal des droits de la personne concernant l'équipe canadienne féminine de poursuite sur piste.

Cyclisme Canada n'a sélectionné aucune athlète de l'équipe féminine de poursuite sur piste pour participer aux championnats du monde. Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada a rejeté l'appel, et l'affaire est maintenant devant le Tribunal des droits de la personne. Selon Cyclisme Canada, les contraintes budgétaires expliqueraient en partie la décision de ne pas envoyer l'équipe féminine. Malgré les annonces du gouvernement concernant le financement des athlètes, il semble que, dans ce cas-ci, ces fonds ne parviennent pas jusqu'aux athlètes canadiennes. Nous avons entendu dire qu'un financement important leur avait été accordé, mais les femmes dans le sport canadien méritent mieux.

Pouvez-vous nous faire part de vos observations à ce sujet? Comment entrevoyez-vous la suite des choses?

Andrew Brown (sous-ministre délégué, ministère du Patrimoine canadien): Je vous remercie de cette question.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le sport demeure une priorité pour le gouvernement du Canada. C'est déjà un élément du cadre de financement qui est en place, mais c'est aussi un aspect que nous sommes en train de revoir pour nous assurer d'améliorer le système sportif.

En ce qui concerne ce cas précis, je crois qu'il importe de souligner que c'est justement pour ce genre de dossiers que nous finançons un tribunal indépendant, soit le Centre de règlement des différends sportifs du Canada. Cette affaire a été portée devant le CRDSC plut tôt cette année et, si je ne m'abuse, elle a été tranchée en août. En gros, le CRDSC a conclu que la décision de Cyclisme Canada reposait sur les faits dont l'organisme disposait alors.

Ned Kuruc: Merci.

A-t-on l'intention de demander des comptes à Cyclisme Canada? Avez-vous rencontré les membres de l'équipe féminine de poursuite sur piste? Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec elles à ce sujet?

Andrew Brown: Je dirai deux choses.

Tout d'abord, Cyclisme Canada est un organisme indépendant lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant la composition des équipes nationales masculines et féminines et leur participation aux compétitions internationales — en l'occurrence, à une épreuve de qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles de 2028.

Ensuite, comme je l'ai mentionné, le CRDSC est un organisme indépendant chargé d'entendre des plaintes et de rendre des décisions. J'estime donc qu'il est important que nous, à Sport Canada, reconnaissions l'indépendance tant de Cyclisme Canada que du CRDSC.

● (1225)

Ned Kuruc: D'accord.

J'exhorte néanmoins Sport Canada à tenir une réunion avec l'équipe féminine de poursuite sur piste. Est-ce possible? Comment cela pourrait-il se faire?

Andrew Brown: Bien sûr, nous discutons régulièrement avec des organismes nationaux de sport comme Cyclisme Canada. En revanche, il serait plutôt inhabituel que nous communiquions directement avec des athlètes ou une équipe en particulier.

Ned Kuruc: Je comprends ce que vous dites. Si je pose la question, c'est parce que l'affaire a été portée devant le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, ce qui est très sérieux. J'encourage votre bureau à tenir une réunion avec l'équipe, si possible, car il est rare que des athlètes canadiens, en particulier des athlètes féminines, portent leur cause devant un tribunal des droits de la personne. Je vous invite donc à envisager cette possibilité.

Andrew Brown: Je vais certainement prendre note de cette recommandation.

Cela dit, puisque l'équipe a maintenant saisi le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, nous devons également reconnaître et respecter le processus en cours. Nous ne voudrions pas donner l'impression de nous immiscer dans cette procédure.

Ned Kuruc: Je comprends.

Ma deuxième question porte sur l'association Quilles Canada, qui a communiqué avec moi. C'est un organisme sans but lucratif.

Les gens ne le savent peut-être pas, mais le jeu des cinq-quilles est né au Canada. Inventé en 1909 par le Canadien Thomas F. Ryan, ce jeu a été classé au troisième rang des plus grandes inventions canadiennes de tous les temps. C'est assez extraordinaire.

Bon, ce n'est pas nécessairement...

La présidente: Nous n'avons pas le temps d'entendre la réponse à cette question, mais c'était une excellente introduction.

Ned Kuruc: Cet organisme a perdu son financement. Pourriez-vous examiner ce dossier? Cela relève de Patrimoine canadien.

Merci beaucoup.

Merci, madame la présidente, de m'avoir permis d'ajouter ce point.

La présidente: Très bien. Je suis heureuse de vous avoir accordé ce temps.

Monsieur Myles, vous avez cinq minutes.

David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.): Merci beaucoup.

Merci aussi à M. Kuruc de cette nouvelle information. J'aime ce comité parce que j'apprends toujours quelque chose de nouveau. J'ignorais complètement que le jeu des cinq-quilles était une invention canadienne.

Mardi, lorsque M. Pipe était ici, nous avons parlé un peu du changement de philosophie entre le programme À nous le podium et l'approche « du terrain de jeu au podium ». Ce sont deux visions différentes. L'une repose sur la participation et l'accessibilité, mais l'objectif de conquérir le podium demeure. L'idée est que nous continuerons à former des athlètes hautement compétitifs.

Monsieur Brown, pouvez-vous — vous ou l'un de vos collègues — nous expliquer les limites de la vision À nous le podium et les raisons qui ont motivé le passage à une approche plus inclusive et plus accessible?

Merci.

Andrew Brown: Je peux commencer.

C'est un élément très important du changement. Le secrétaire d'État a parlé des piliers: construire, participer, performer, protéger et accueillir. Ce sont les éléments clés de sa vision pour l'avenir du système de sport. Je vais parler plus particulièrement des termes « participer », « protéger » et « performer ».

Nous avons constaté qu'avec certains des changements apportés au système de sport après la création du programme À nous le podium avant les Jeux olympiques de 2010 à Vancouver, les efforts dans notre système et les efforts de nos organismes de sport nationaux étaient orientés vers la performance et la conquête du podium. Malheureusement, cette course à la performance a également eu des répercussions négatives qui ont sans doute contribué à certains des défis que nous avons constatés en matière de sécurité dans le sport et de prise en compte de la base et de la participation. C'est pourquoi l'accent est désormais mis sur la participation et sur la sécurité, c'est-à-dire le pilier « protéger » en particulier au sein du système.

C'est exactement le genre de mesures que le gouvernement met actuellement en œuvre grâce aux fonds supplémentaires alloués dans le cadre de la mise à jour économique du printemps. Les fonds supplémentaires versés à nos organismes de sport nationaux au cours de cet exercice vont leur permettre de disposer de ressources supplémentaires pour accroître la participation et garantir un environnement sûr à tous les participants.

Nous ne négligeons pas pour autant le pilier « performer », que nous continuons d'améliorer. Cela demeure important, mais nous devons veiller à ce que les éléments qui ont peut-être été négligés dans le passé bénéficient de ressources adéquates.

On peut affirmer sans se tromper que les organismes de sport nationaux qui bénéficient déjà d'un financement vont tous recevoir plus de fonds. Les décisions sont encore en cours de finalisation, mais cela va aider tous les organismes, y compris Bowl Canada, qui ont reçu du financement de Sport Canada.

● (1230)

David Myles: Il convient de souligner que le podium fait toujours partie de l'équation, et que cela et l'idée d'une forte participation ne s'excluent pas mutuellement.

Nous en avons déjà parlé un peu, mais pour approfondir la question, comment pouvons-nous collaborer efficacement avec les provinces et les territoires afin de garantir des taux de participation élevés, car cela concerne les écoles et les établissements d'enseignement? Quels rôles le gouvernement fédéral peut-il jouer dans cette collaboration?

Andrew Brown: C'est une excellente question. Il existe diverses occasions de collaboration avec les provinces et les territoires, ainsi que, à vrai dire, avec d'autres partenaires.

Vous avez parlé des infrastructures. C'est en effet l'un des éléments clés. Comme le secrétaire d'État l'a mentionné, environ 250 millions de dollars ont été réservés précisément pour soutenir les infrastructures de sport. Cela s'applique à certains grands projets recensés par les organismes de sport nationaux, mais aussi à ceux relevant du Fonds pour bâtir des collectivités fortes.

Il y a aussi du financement disponible au niveau communautaire. En fait, le ministre s'est entretenu avec ses homologues provinciaux et territoriaux, et nous avons invité nos collègues de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada à la dernière réunion afin de discuter des possibilités, ce qui devrait donc faciliter la mise en place des infrastructures.

La prochaine étape consiste toutefois à déterminer comment attirer davantage de participants vers le secteur du sport. C'est un secteur dans lequel, encore une fois, nous cherchons à établir des partenariats. Cela incite les organismes nationaux à s'associer à des organismes locaux et communautaires pour amener les enfants, en particulier, à faire du sport, exactement comme le font les projets « Embarquez » ou en anglais « HopOn » dont parlait le secrétaire d'État. Ce sont là des occasions de faire découvrir aux gens toute une gamme de sports partout au pays et de susciter leur enthousiasme.

Je pourrais sans doute demander à mes collègues s'ils souhaitent ajouter quelque chose à ce sujet.

La présidente: Nous n'avons pas le temps. Je suis désolée.

Je vais céder la parole à M. Lawton pour cinq minutes.

Andrew Lawton: Merci beaucoup, madame la présidente.

Conformément à l'avis de motion, je propose:

> Que, compte tenu de la fréquence des actes de vandalisme, de destruction et d'enlèvement touchant des statues, monuments et sites historiques publics observés ces dernières années partout au Canada, le Comité entreprenne une étude, conformément à l'article 108(2) du Règlement, sur ces incidents et sur le rôle important que jouent ces symboles publics dans l'édification du patrimoine et de l'identité du Canada. Que le Comité consacre au moins quatre (4) réunions à cette étude et produise un rapport détaillé contenant ses conclusions et ses recommandations.

J'aimerais aussi parler de cette motion, lorsque ce sera permis.

La présidente: Je déclare que la motion est recevable. Vous avez donné l'avis en bonne et due forme au Comité. J'ai déjà une liste d'intervenants: M. Myles, Mme Thomas et M. Lawton.

Oh, allez-vous commencer, monsieur Lawton? D'accord, allez-y.

● (1235)

Andrew Lawton: Merci beaucoup, madame la présidente.

Au cours des cinq dernières années, nous avons assisté à une vague importante d'actes de vandalisme, de destruction et d'enlèvement touchant des statues et des monuments publics. Dans certains cas, ces actes ont été le fait de vandales et de voyous qui cherchent à nier l'importance de ces biens chers aux collectivités de tout le pays et à la nation elle-même. Ces pratiques doivent être condamnées. Les auteurs de ces actes criminels doivent être poursuivis en justice.

Les décisions les plus choquantes, cependant, sont celles prises par les législateurs lorsque les conseils municipaux, les assemblées législatives et les gouvernements ont capitulé devant la racaille et, au lieu de défendre le pays, ont choisi de céder et de dissimuler ou de retirer certaines de ces statues. Dans certains cas, on a pu voir ces décisions être annulées. Dans d'autres cas... Notamment, à Kingston, où, depuis cinq ans, l'avenir de la statue de sir John A. Macdonald reste pratiquement inconnu. Il convient de souligner que le whip libéral et député de Kingston, Mark Gerretsen, n'a pas voulu s'attaquer à ce problème, qu'il n'a pas voulu prendre la défense de ce bien du patrimoine canadien, bien qu'il soit député de Kingston, une ville d'une importance capitale pour l'histoire du Canada et celle de John A. Macdonald.

Nous vivons plus que jamais à une époque où les gens se rallient au drapeau et font leur l'identité canadienne, mais nous ne pouvons pas choisir arbitrairement les régions du Canada que nous voulons soutenir quand nous voulons manifester notre patriotisme. Nous devons rendre hommage à ceux qui ont fondé notre pays, à l'histoire de notre pays et aux gens comme sir John A. Macdonald, dont la vision a véritablement donné naissance au pays que nous connaissons aujourd'hui et sans qui le Canada n'existerait pas, et qui a travaillé d'arrache-pied pour maintenir l'unité d'une coalition très divisée au sein de la Confédération. Cette coalition a perduré grâce au travail accompli à l'époque par sir John A. Macdonald.

Si l'on examine des exemples survenus au cours des dernières années, on peut citer la statue de sir John A. Macdonald à Montréal qui a été renversée et aspergée de peinture. À l'époque, le premier ministre Legault n'a pas tardé à déclarer qu'il fallait la remettre en état, la réparer et la protéger. Je lui en ai été très reconnaissant, car peu d'autres dirigeants politiques ont agi de la sorte.

À Winnipeg, les statues de la reine Victoria et de la reine Elizabeth II ont été renversées. La tête de la statue de la défunte reine Victoria a été jetée dans la rivière Assiniboine, et cette statue a été déclarée irréparable. Là encore, la volonté politique a fait défaut pour mettre en place la défense nécessaire à cette fin.

À Hamilton, le conseil municipal a voté en faveur du maintien de la statue de sir John A. Macdonald dans le parc Gore, mais par la suite, elle a été déboulonnée, aspergée de peinture et vandalisée à coups de marteau. Dans les faits, la racaille a annulé une décision qui avait pourtant été prise démocratiquement. Le même scénario s'est produit à Victoria, Vancouver et Toronto.

Des monuments commémoratifs de guerre ont aussi subi le même sort. À Surrey, la statue d'un soldat de la Première Guerre mondiale a été retirée du cénotaphe de Cloverdale. À Regina, le cénotaphe du parc Victoria a été aspergé de peinture deux jours de suite. À Chatham, un cénotaphe a été souillé par des croix gammées, un problème que les anciens combattants de la région ont reconnu.

Des actes similaires se sont produits dans les collectivités des députés ici présents. À Fredericton, la ville de M. Myles, je sais que la police a tenté de trouver les responsables des dommages causés à une section de la Légion il y a quelques années. Le monument commémoratif du Champ d'honneur de la Légion a été vandalisé à deux reprises. Je crois que c'était en 2023. Dans la circonscription de Mme Royer, à Port Moody, je crois, ou à Coquitlam, je ne me souviens plus où... En fait, c'était à Port Coquitlam, donc dans une circonscription voisine. Je suis désolé. À Port Coquitlam, une statue de Terry Fox — encore une fois, une icône canadienne que nous soutenons tous, je pense — a été vandalisée.

Les statues et les monuments constituent pour nous un moyen important de rendre hommage aux héros canadiens, à l'identité canadienne et au patrimoine canadien. Je pense qu'il est essentiel que nous, en tant que comité du patrimoine, menions une étude sur la portée de ce problème et fassions preuve de leadership sur la façon de protéger et de préserver ces œuvres d'art publiques.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci, monsieur.

Compte tenu du temps qu'il nous reste et de la liste d'intervenants, je tiens à mentionner aux représentants du ministère que nous n'avons plus de questions, je crois, à leur poser, et qu'ils sont libres de partir.

Je ne veux pas vous obliger à rester pour écouter ce débat qui n'est pas lié à vos fonctions. Je vous remercie du temps que vous nous avez accordé aujourd'hui.

Nous allons passer à la liste des intervenants.

[*Français*]

Monsieur Hardy, vous avez maintenant la parole.

Gabriel Hardy: Merci, madame la présidente.

[*Difficultés techniques*] dans Montmorency—Charlevoix. Nous sommes au Comité permanent du patrimoine canadien ici, et qu'est-ce qu'il y a de plus patrimonial que le Québec? Qu'est-ce qui a plus d'histoire que le Québec? Comme on le sait, ici, au Canada, tout a commencé au Québec. C'est chez moi, dans Montmorency—Charlevoix, que tout a commencé. Selon les documents officiels, c'est à L'Isle-aux-Coudres, en 1535, à l'arrivée de Jacques-Cartier, que la première messe francophone a été célébrée. Il y a eu la première rencontre entre les Premières Nations et Champlain en 1603 à Baie-Sainte-Catherine. Nous avons tellement de lieux historiques dans Montmorency—Charlevoix.

J'ai été très désolé d'apprendre quelque chose dans les derniers mois. C'est un dossier que j'ai souvent soulevé ici: il s'agit de la croix de L'Isle-aux-Coudres. C'est une croix qui a été érigée il y a près de 100 ans. Nous allons fêter près de 500 ans d'histoire à L'Isle-aux-Coudres en 2035. Cette croix-là, sous prétexte qu'elle était trop usée, trop dangereuse, a été démantelée cet été. Ce qui est étonnant, c'est que c'est une croix qui est faite en granite. Les monuments qui sont faits en pierre sont, en théorie, censés durer très longtemps quand ils sont bien entretenus. On peut le voir un peu partout sur la planète. Les monuments en pierre, en théorie, ne sont pas censés tomber en ruine. Or, ce qui s'est passé dans les dernières années, c'est qu'il y a eu des compressions qui font que le minimum d'entretien a été fait jusqu'au moment où il est devenu trop dangereux de garder la croix en place. Sous prétexte qu'il y avait un danger, on l'a démantelée, mais ce qui est étonnant, c'est qu'on a dit qu'elle ne serait pas reconstruite à cause des compressions budgétaires. On parle de 75 millions de dollars de compressions qui doivent être faites année après année.

C'est Parcs Canada qui est responsable de ça. J'ai un document qui dit que c'est 24,6 millions de dollars en 2026-2027, 45 millions de dollars l'année suivante et 75 millions de dollars pour les années suivantes. On est en train de diminuer les budgets de Parcs Canada, mais le résultat c'est qu'on dit que, malheureusement, il va falloir qu'on retire ces monuments, parce que l'entretien coûte trop cher. Je pense que, s'il y a bien une chose qu'une nation doit défendre, c'est son histoire, sa culture, sa langue et ses monuments, qui permettent à chaque génération qui suit de savoir d'où on vient pour mieux savoir où on s'en va.

Selon moi, il est très important que nous fassions cette étude-là, parce que je crois qu'il faut remettre en avant les raisons pour lesquelles nos monuments sont importants. Nous devrions parler de la façon dont nous devrions les entretenir et des raisons pour lesquelles, au fil du temps, ça devrait être une fierté d'avoir nos monuments et d'inviter les gens, autant pour le tourisme que pour l'histoire et les valeurs qu'on transmet afin de savoir d'où on vient.

Un autre élément a été mentionné aux nouvelles. C'est la fameuse statue de Champlain, qui est devenue un gros enjeu partout au Québec. Elle a été retirée sous des prétextes ou après des discussions en Ontario. Ce n'était pas au Québec. Encore une fois, il y a un certain désir de ne pas vivre dans le passé tel qu'il est et de dire qu'on devrait le changer, ce passé-là. On retire nos monuments et nos statues.

Alors, je pense que c'est une étude qui est excessivement nécessaire et importante. Je pense que nous nous devons, en tant que comité, mais également en tant que Québécois et Canadiens, nous assurer que nous transmettons aux générations à venir l'histoire qui raconte d'où on vient. Nous ne devons pas la cacher et nous ne devons pas en avoir honte. Au contraire, nous devons l'entretenir parce que je crois que, pour nous, comme nation, c'est vraiment une priorité de laisser un héritage aux prochaines générations et de nous assurer que nous rendons honneur aussi à ceux qui, au fil du temps, sont passés avant nous, avec leurs histoires, leurs avantages et leurs défauts.

En ce qui concerne la fameuse croix de L'Isle-aux-Coudres, je ne pense pas qu'on devrait effacer les croix de l'histoire du Québec ni du Canada. Elles font partie de notre histoire et de nos valeurs. Elles doivent rester là et on doit arrêter de voir ça comme une dépense. On doit le voir comme un investissement. Avec les libéraux, ce sont souvent des investissements. Eh bien, justement, c'en est un. Investir pour garder nos monuments, nos statues en place, c'est un investissement qui est plus que rentable. Si on oublie d'où on vient, on a un grave problème pour l'avenir.

Ça me touche directement et je pense qu'il est très important que cette étude-là ait lieu.

Merci.

● (1240)

La présidente: Merci, monsieur Hardy.

[*Traduction*]

Monsieur Myles, vous êtes le prochain sur la liste.

David Myles: Merci beaucoup.

Merci à tous les membres du Comité, et merci à M. Lawton et à M. Hardy de leurs commentaires.

Je partage cette préoccupation. Je pense que nous sommes nombreux à la partager. Je suis membre de la Légion à Oromocto, qui fait partie de ma circonscription. Je suis fier d'appartenir à la Légion. Je partage ces mêmes préoccupations.

Le Comité a travaillé de bonne foi en ce qui concerne les motions et les études à venir. Nous en avons discuté dans le cadre des travaux du Comité. Nous avons travaillé sur d'autres motions et nous y arrivons. Je pense qu'il est important pour nous de poursuivre ce travail et de respecter notre entente à l'amiable, comme nous en avons parlé. Bien qu'il s'agisse d'une étude importante — et je pense que ce sont des préoccupations que nous partageons tous —, je propose d'ajourner ce débat afin que nous puissions en discuter avec les autres.

Je sais que vous trouvez cela drôle, mais l'accord de bonne foi dont nous avons parlé dans l'entente à l'amiable... Je pense que la bonne foi doit être réciproque, sans surprise, sans ce genre de choses...

● (1245)

La présidente: Monsieur Myles, étant donné que vous avez déjà proposé d'ajourner le débat, vous ne pouvez pas le poursuivre.

David Myles: Merci beaucoup. Nous pourrons ensuite parler du projet de loi S-211 et nous mettre d'accord sur le programme.

La présidente: C'est une motion dilatoire. Nous allons passer au vote sur l'ajournement du débat sur ce sujet.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

La présidente: La motion est adoptée.

Monsieur Myles, vous avez la parole.

David Myles: Je me demande si nous pourrions prendre un instant pour parler du calendrier pour le projet de loi S-211. Nous en avons parlé brièvement. Je vais simplement vous expliquer ce que nous avions en tête. Je sais qu'il y a eu un peu de confusion à la fin de la dernière réunion, et je tiens simplement à y revenir. Je tiens tout d'abord à m'excuser pour cette confusion.

Ce que nous proposons, comme nous l'avons dit la semaine dernière, c'est de consacrer deux jours à son étude. La première heure serait réservée aux présentateurs du projet de loi. Nous n'inviterons des témoins que pendant une heure lors de la première réunion. La deuxième réunion serait consacrée à l'étude article par article — je disais « ligne par ligne » tout à l'heure, j'apprends — et aux amendements, car nous en avons effectivement quelques-uns. Je pense que vous avez proposé quelques amendements simples de votre côté. Aucun d'entre eux n'est trop compliqué.

Je proposerais que, si nous parvenons à terminer les amendements et l'étude article par article, nous soyons prêts à passer à l'ébauche du rapport, car nous avons des projets de rapport à finaliser. Si cela ne fonctionne pas, et si cela prend les deux heures, et bien soit. Je pense que, dans tous les cas, nous en serons à cette deuxième réunion. C'est ce que nous proposons, et je serais ravi d'entendre votre avis à ce sujet.

[*Français*]

La présidente: Monsieur Hardy, vous avez la parole.

Gabriel Hardy: J'ai une simple question. C'est quelque chose dont nous avons parlé ensemble. Je ne suis pas en train de répondre directement au questionnement de M. Myles. Cependant, avant de proposer la motion dilatoire, il a parlé d'un accord informel. J'essaie juste de comprendre une chose.

Dans le fond, nous allons présenter des motions pour les faire accepter ici. Ça fait déjà quelques-unes qui ne passent pas. Qu'est-ce qui est attendu de nous? Est-ce que vous souhaitez que nous ne proposions pas de motions sans vous en parler d'avance? Est-ce qu'il faut que nous proposions des motions pour des études que nous pensons bonnes à faire pour que, chaque fois, vous votiez contre jusqu'à ce que ça fasse votre affaire?

Je veux juste bien comprendre la manière dont nous allons travailler à l'avenir.

David Myles: Non, c'est juste que nous avions déjà parlé des autres motions par rapport auxquelles nous nous engagions. Honnêtement, avec des amendements, nous essayons d'arriver à un consensus où tout le monde veut faire ces études. Nous avons parlé de plusieurs choses à huis clos. Donc, nous essayons de traiter ces motions quand elles arrivent, de bonne foi. Nous avons demandé un peu de temps pour ça. Je vous remercie d'avoir donné un peu de temps pour ça. Vous avez entièrement le droit d'arriver avec d'autres motions. C'est normal. Cependant, il est aussi normal que nous discutions des motions ensemble. Nous sommes déjà en discussion, ensemble, sur d'autres projets. Donc, ça, c'est l'idée.

● (1250)

[*Traduction*]

La présidente: Monsieur Lawton, vous avez la parole.

Andrew Lawton: Je vous remercie.

Ce n'était pas une surprise. Je veux dire, cette motion a été présentée verbalement lors de la dernière réunion. Je pense que tout le monde savait que c'était un problème que nous avions l'intention de soulever. En ce qui me concerne, et je ne dis pas cela de façon affirmative, je n'ai reçu aucune communication de la part d'un membre libéral du Comité au sujet de propositions pour des études antérieures que nous avons présentées et dont nous n'avons peut-être, ou peut-être pas, discuté à huis clos. Je ne souhaite pas m'étendre davantage sur ce sujet. Je tiens également à souligner que nous ne sommes parvenus à aucun accord et n'avons adopté aucune motion concernant une étude proposée par les conservateurs.

Nous avons présenté des suggestions en toute bonne foi. Cette fois encore, le débat a été suspendu, non pas parce qu'on ne reconnaissait pas l'importance de ce que nous voulions étudier, mais parce qu'il y avait apparemment — je ne veux pas mettre des mots dans la bouche de M. Myles — une insinuation selon laquelle elle avait été présentée de mauvaise foi, ce qui n'était certainement pas le cas. J'ai pensé qu'il s'agissait d'un problème qui touchait nos collectivités. C'est en toute bonne foi, et je souhaiterais que l'on soutienne cette étude lancée par les conservateurs, comme nous en avons déjà discuté.

[*Français*]

La présidente: Mme Auguste a la parole. Ce sera ensuite à M. Myles.

Tatiana Auguste: Merci, madame la présidente. Cependant, je vais passer la parole à M. Myles, puisque ce n'est pas sur le même sujet. Je pourrais passer après M. Myles.

[*Traduction*]

David Myles: J'aimerais proposer de reprendre le débat, pour lequel je suppose que nous avons besoin du consentement unanime, sur ce dont nous avons parlé, la motion dont nous avons parlé à huis clos. Je pense que si nous avons le consentement unanime, nous pouvons reprendre le débat à ce sujet.

Andrew Lawton: Pouvons-nous suspendre brièvement la séance, madame la présidente?

La présidente: Absolument.

● (1250)

_____(Pause)_____

● (1250)

La présidente: Nous sommes de retour.

Monsieur Lawton, je pense que vous avez toujours la parole.

Andrew Lawton: C'est M. Myles. J'avais simplement demandé la suspension.

La présidente: Très bien, alors.

Andrew Lawton: Oui.

La présidente: Vous avez la parole, monsieur Myles.

David Myles: J'avais demandé s'il y avait consentement unanime pour poursuivre le débat.

● (1255)

La présidente: D'accord.

Nous avons le consentement unanime pour reprendre le débat sur une motion précédente qui a été soumise au Comité à huis clos. Est-ce exact?

Des députés: D'accord.

La présidente: Je cherche les mains levées pour voir qui veut en parler.

Monsieur Myles, allez-y.

David Myles: Merci. Je vous en suis reconnaissant.

Je remercie également Mme Thomas pour le dialogue continu tout au long du processus. Je suis ravi que nous soyons parvenus à un accord.

Nous avons examiné la motion. Je pense qu'elle est solide et raisonnable. Nous avons quelques amendements. Nous allons vous les envoyer. Vous pouvez y jeter un coup d'œil et nous dire ce que vous en pensez.

Je ne pense pas que cela change l'objectif de l'étude. Cela met simplement un peu l'accent sur certains organismes et certaines initiatives qui traitent de divers enjeux relatifs à l'unité qui ont été soulevés dans la question. Il y avait une différence entre ce qui a été présenté et ce qui a été soumis initialement au Comité concernant le nombre de réunions. À titre d'information, notre amendement est fondé sur la version initiale, qui prévoyait quatre réunions.

Je vais prendre un instant pour les faire circuler.

Avec nos amendements, cela se lirait comme suit:

> Étant donné que:
>
> Le Canada est un pays diversifié, caractérisé par la richesse de ses cultures, de son expression artistique, de ses paysages naturels et de ses particularités régionales;
>
> Le Canada est confronté à un contexte mondial et national en constante évolution qui pose de nouveaux défis à notre sentiment commun d'identité et d'appartenance;
>
> Que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité mène une étude comprenant au moins quatre (4) séances afin d'examiner les organisations et les initiatives qui contribuent à l'identité nationale canadienne, qui contribuent à renforcer les liens communautaires et le sentiment commun d'appartenance;
>
> Que le Comité invite le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes à comparaître pendant au moins une (1) heure dans le cadre de cette étude;
>
> Que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre;
>
> Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse complète au rapport.

Merci.

La présidente: Allez-y, monsieur Lawton.

Andrew Lawton: Merci.

Je suis justement en train de lire le texte.

Ma première réaction, c'est que la motion initiale prévoyait « au moins quatre (4) séances » afin d'examiner l'état actuel de l'identité nationale canadienne, de la cohésion sociale et du sentiment commun d'appartenance. Dans l'amendement, si je lis bien, on parle plutôt d'« examiner les organisations et les initiatives qui contribuent à ». Je trouve que la formulation réduit considérablement la portée de l'étude, car nous nous limiterions aux groupes et aux programmes qui sont liés au problème, plutôt que d'étudier le problème en soi. Je ne suis pas sûr que ce soit l'intention.

À la lecture de l'amendement, je pense que nous serions certainement en mesure d'examiner les organisations et les initiatives si nous étudions l'état actuel de l'identité nationale canadienne. Je crains toutefois que, dans ce cas-ci, nous finissions par passer au crible tous les groupes axés sur le patrimoine qui pourraient être appelés à témoigner, sans vraiment cerner la situation dans son ensemble, à savoir l'état de l'identité nationale.

Je vous donne un exemple, mais l'état de l'identité nationale pourrait impliquer de mener un sondage pour savoir dans quelle mesure les Canadiens s'identifient à certains symboles. Cela ne se ferait pas en examinant « les organisations et les initiatives ». Je pense que nous limitons la portée de l'étude au lieu d'examiner le problème dans son ensemble.

La présidente: Je tiens simplement à souligner que les partis peuvent inviter tous les témoins qu'ils veulent.

Je vais céder la parole à M. Myles, puis à Mme Thomas et à M. Lemire.

David Myles: Je suis d'accord avec la présidente pour dire qu'il n'y a aucune restriction quant aux organisations que vous pouvez inviter. Vous pouvez demander à une firme de sondage de venir parler de ces détails précis. Je pense que l'amendement donne une certaine orientation, au lieu d'avoir une question potentiellement ouverte — tout à fait ouverte — sans objectif précis. Je ne pense pas qu'il y ait une seule question qui ait pu être soulevée dans l'étude précédente et qui ne puisse pas être abordée dans celle-ci.

La présidente: C'est au tour de Mme Thomas.

Rachael Thomas: Je répéterais simplement, je suppose, ce que mon collègue dit. Nous sommes passés d'une volonté à discuter d'une observation ou d'un problème auquel notre pays est confronté, à savoir une réflexion sur notre unité en tant que nation, l'identité nationale, la cohésion sociale et l'appartenance. Où en sommes-nous? Prenons le pouls de la situation. C'était la motion initiale.

Maintenant, nous disons: « Non, non, non, nous nous moquons de prendre le pouls de la nation. Nous voulons simplement parler à des organisations qui font des choses merveilleuses. » C'est génial qu'elles fassent des choses formidables pour favoriser un plus grand esprit communautaire, des liens plus forts et un sentiment commun d'appartenance. C'est très bien, mais nous n'avons pas pris le temps de vraiment comprendre les vrais enjeux et la raison pour laquelle ces organisations et ces initiatives sont même nécessaires.

● (1300)

[*Français*]

La présidente: Monsieur Lemire, vous avez la parole.

Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Je lis cette motion et je me pose la question suivante: est-ce que ça ne vaudrait pas la peine de mentionner dans le texte de la motion le contexte de la montée de la volonté d'indépendance qu'on retrouve au Canada, notamment dans l'élection d'un gouvernement du Parti québécois?

Nous nous rappelons ce que Patrimoine canadien a fait par le passé en réponse au référendum de 1995. Je parle du scandale des commandites, ni plus ni moins, et du financement qui a été associé à beaucoup de collusion et de pratiques [*inaudible*]. Est-ce qu'il serait pertinent d'inclure ça dans la menace perçue à l'unité canadienne et la tension qu'on aborde dans cette motion?

Je pose simplement la question, mais je ne m'attends pas à un appui de mes collègues autour de la table.

[*Traduction*]

La présidente: Comme il n'y a personne d'autre...

Je vois M. Hardy.

Gabriel Hardy: Je ne suis pas assez fort. Je dois m'entraîner davantage.

David Myles: Je peux vous montrer.

Gabriel Hardy: Oui, d'accord. Entraînons-nous ensemble.

[*Français*]

Je vais faire écho à mes collègues. Peut-être que dans les discussions, on a parlé de tenir quatre réunions et que, finalement, on en a proposé cinq, mais je pense que cinq réunions, c'est très bon. C'est un sujet qui est très important. Loin de moi l'idée de vouloir soutenir quelque chose qui soit relié à des mouvements séparatistes du pays, mais nous sommes quand même à un moment où notre jeunesse a de la difficulté à se retrouver et où les valeurs canadiennes, notre identité et notre culture sont un peu mises à mal. Les gens ont de la difficulté à savoir ce que c'est d'être Canadien.

Alors, je crois qu'il est important d'avoir une étude sur l'état actuel de l'identité nationale canadienne. Je crois sincèrement que la nation québécoise a un énorme rôle à jouer là-dedans, parce que nous avons défini depuis longtemps qui nous sommes, nos valeurs, notre histoire et notre langue. Je pense que nous aurions énormément à apporter à l'unité canadienne. Nous pourrions l'influencer positivement et être un peu le capitaine de l'équipe là-dessus.

Je pense qu'il est excessivement important que nous parlions de la cohésion sociale. Le sentiment commun d'appartenance est primordial pour les années à venir. De l'autre côté, votre chef, votre premier ministre, n'arrête pas de dire qu'on vit dans un monde divisé et dangereux. Or, dans un monde divisé, ce qu'on veut savoir, c'est comment unifier, et c'est exactement ce que nous sommes en train de demander ici, soit l'unité nationale.

La motion telle qu'elle est propose cinq séances. Vous en proposez au moins quatre. Peut-être que nous pourrions nous entendre pour en faire plus de quatre. Je crois sincèrement qu'il faut ne pas être trop précis et mentionner l'état actuel des choses au Canada et comment on peut l'aider. Je pense que c'est une étude qui est vraiment nécessaire.

[*Traduction*]

La présidente: Monsieur Kuruc, vous avez la parole.

Ned Kuruc: Merci.

Pour faire écho à mes collègues concernant les séances afin d'examiner les organisations et les initiatives... En ce qui concerne M. Myles, je comprends où vous voulez en venir lorsque vous dites que vous voulez mettre l'accent là-dessus, mais avec quatre réunions différentes, nous avons beaucoup de choses à explorer, et nous ne devrions pas nous limiter aux initiatives des organisations. Ce que nous ne voulons surtout pas, et qui serait formidable, c'est de faire venir ici des gens qui se contenteraient de nous féliciter et de dire que tout va bien. Je pense qu'il y a beaucoup de choses à discuter. Nous devons savoir de quoi il s'agit et prendre le pouls du Canada, et l'unité nationale est au cœur de cette question. On ne devrait pas limiter l'étude à ce qui est décrit ici, en quelque sorte.

Au cours de ces quatre réunions, ou peu importe ce que nous déciderons finalement, je pense que le volet d'exploration... Voyons où cela va nous mener et ce que nous allons aborder. Ce qui est passionnant, c'est de définir et d'étudier ce qu'est l'unité nationale, étant donné que le Canada est tellement diversifié et tellement vaste. Il y a tellement de choses à dire. Il y a tellement de gens et de sujets à aborder et pour lesquels il faut obtenir une réponse. Je trouve donc que c'est un peu limitatif et ne rends pas justice à ce que j'estime être le Canada...

C'est un pays très très vaste. Il y a tellement de choses à dire et à explorer que nous devrions élargir la portée de l'étude, à mon avis.

● (1305)

La présidente: C'est d'abord à M. Lawton, puis à M. Myles.

Andrew Lawton: J'ai un sous-amendement qui, je l'espère, nous permettra de trouver un terrain d'entente. Mon sous-amendement consisterait à ajouter, après « examine », « l'état de l'identité nationale canadienne et du sentiment d'appartenance, y compris », et c'est tout.

Le sous-amendement se lirait comme suit: « examiner l'état de l'identité nationale canadienne et du sentiment d'appartenance, y compris les organisations et les initiatives qui contribuent à l'identité nationale canadienne, à une plus grande cohérence au sein de la population et à un sentiment commun d'appartenance ».

David Myles: J'aimerais suspendre la séance un instant pour y jeter un coup d'œil, mais je vous remercie.

La présidente: Notre temps est écoulé. Je ne suis pas certaine que nous ayons le temps de suspendre la séance pour en parler davantage.

[*Français*]

Madame Auguste, je vois que vous invoquez le Règlement.

Tatiana Auguste: Merci, madame la présidente.

C'est juste que je comprends qu'il y a un amendement, mais ce serait vraiment bien, pour le bien des deux langues officielles, d'avoir l'amendement en français aussi, s'il vous plaît, pour savoir ce que ça implique plus précisément.

La présidente: Absolument.

Nous n'avons pas le temps aujourd'hui de compléter tout ça.

Tatiana Auguste: Ce n'est pas grave.

Sébastien Lemire: Bravo!

[*Traduction*]

Andrew Lawton: Madame la présidente, puis-je proposer de suspendre la réunion?

Rachael Thomas: [*Difficultés techniques*] procédure. Soit nous restons ici et poursuivons cette conversation jusqu'à la fin, soit...

● (1305)

_____(Pause)_____

● (1305)

La présidente: Nous manquons de temps, chers collègues.

J'ai une suggestion. J'aurais besoin du consentement unanime, mais je pense que nous devons aborder le projet de loi S-211 avant de clore la réunion d'aujourd'hui. Si j'ai le consentement unanime, pouvons-nous convenir de consacrer deux jours au projet de loi S-211? Nous pouvons fixer une date limite pour les témoins, afin d'avoir le temps de nous en occuper à notre retour.

Nous pouvons suspendre le débat sur ce sujet et le reprendre à notre retour après la pause. Nous pourrons alors consacrer du temps aux travaux du Comité.

Nous devons décider si nous allons ou non convoquer des témoins pour le projet de loi S-211 aujourd'hui, sinon nous n'aurons pas le temps de les inviter.

Andrew Lawton: J'invoque le Règlement. J'ai proposé de suspendre la réunion. Je crois que nous devons d'abord régler cette question.

● (1310)

La présidente: Je demandais le consentement unanime pour traiter du projet de loi S-211 avant de suspendre la réunion, afin que nous puissions nous préparer à recevoir des témoins, si nous sommes d'accord.

Avons-nous le consentement unanime pour régler cette question rapide avant de suspendre le débat sur la motion dont nous sommes saisis?

Quelqu'un s'oppose-t-il à ce que nous examinions rapidement le projet de loi S-211 avant de suspendre le débat sur la motion?

Rachael Thomas: Je ne donne pas mon consentement.

La présidente: D'accord. Nous ne pouvons pas nous en occuper.

Très bien. Nous n'avons plus de ressources pour aujourd'hui.

Rachael Thomas: La motion de suspension qui a été proposée est une motion dilatoire. Il faut s'en occuper.

La présidente: Oui.

Nous allons passer au vote sur la motion visant à suspendre le débat.

Andrew Lawton: Il s'agissait d'une motion visant à suspendre la réunion.

(La motion est rejetée par 6 voix contre 5.)

La présidente: Je vais donc accepter une motion visant à ajourner la réunion.

Andrew Lawton: Est-ce que quelqu'un l'a proposée?

La présidente: Je suis prête à recevoir une motion pour lever la réunion.

Madame Auguste.

[*Français*]

Tatiana Auguste: Je propose qu'on ajourne la réunion.

[*Traduction*]

La présidente: Passons au vote sur la motion visant à lever la réunion.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

La présidente: La motion est adoptée. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca